

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1629 - 1^{er} octobre 1999 - prix : 9F

**Les mesures de Jospin :
de la poudre aux yeux**

**Non à la
dictature
du capital!
Interdiction
des licenciements!**

M 6189 - 1629 - 9,00 F



SOMMAIRE

Politiciens

4 - L'annonce-poudre aux yeux de Jospin sur les licenciements et le chômage

Dans l'enseignement

5 - Les lycéens manifestent

Leur société

6 - La Sécurité... de moins en moins sociale
- Régularisation définitive de tous les sans-papiers!

7 - Quelle liberté de la presse?
- Chômage: le rapport dissimulé

10 - Du plomb dans l'eau du robinet
- Allègre veut éclipser SOLEIL

Tribune

6 - Tous ensemble contre les licenciements et la politique complice du gouvernement!

Dans le monde

8/9 - Russie: relance de la guerre en Tchétchénie et guerre des clans de la bureaucratie
- Grande-Bretagne: la subvention pour Nissan-Renault
- Iran: étudiants condamnés à mort et emprisonnés

16 - Guadeloupe: après les émeutes
- Indonésie: une armée menaçante

Dans les entreprises

11 - La Poste Paris 12 et Paris 20
- CGEA Melun (Seine-et-Marne)
12 - Michelin
- Éboueurs de Marseille 13^e
- Alcatel-Câbles de Berlin
13 - Michelin-Wolber - Soissons
- Bosch-ELM-Leblanc - région parisienne
- La Poste: centres de tri de Gonesse et du Bourget
14 - Renault - Le Mans
- Stanley - Besançon

Il y a 50 ans

15 - 1^{er} octobre 1949: la victoire de la révolution chinoise

La manifestation du 16 octobre

CONTRE LE CHÔMAGE ET LES LICENCIEMENTS, IMPULSER LA LUTTE D'ENSEMBLE DE LA CLASSE OUVRIÈRE

La manifestation «contre le chômage et les licenciements» dont Robert Hue avait lancé l'idée à la fête de *L'Humanité* prend corps. La date en est désormais fixée. Ce sera une manifestation nationale, samedi 16 octobre, à 14 heures à Paris. Un certain nombre d'organisations y appellent, dont Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire.

Les organisations appelant à cette manifestation se placent - ça n'est pas un secret - dans une perspective politique différente, puisqu'elles ont choisi un positionnement différent. Le MDC est représenté au gouvernement par le ministre de l'Intérieur, Chevènement. Le PCF, initiateur de la manifestation, siège lui aussi au gouvernement. De ce fait, ils cautionnent d'un côté une politique qu'ils se proposent par ailleurs de dénoncer, ou du moins de dénoncer dans la rue ce qu'ils considèrent comme ses «dérives libérales». C'est, dit en substance le PCF, pour aiguillonner ce gouvernement. Mais c'est aussi, sans doute de sa part, pour répondre au désarroi de nombre de ses militants, face à des ministres qui, au gouvernement, défendent une politique qu'ils ont bien du mal à justifier - et pour cause - auprès des travailleurs qui les côtoient. Cette contradiction n'est un mystère pour personne, pas même pour la direction du PCF.

Pour notre part, nous participerons à cette manifestation pour y défendre des objectifs que nous défendons depuis des années, notamment face à la multiplication des plans sociaux - qui malheureusement ne datent pas de l'affaire Michelin. En particulier l'objectif d'imposer l'interdiction des suppressions d'emplois sous peine d'expropriation, dans toutes les entreprises qui font des profits; la reconnaissance du droit de contrôle des travailleurs et de la population sur la comptabilité et la gestion des grandes entreprises. Car, comme le rappelait Arlette Laguiller dans la lettre adressée à Robert Hue, à propos de cette manifestation, «on ne peut laisser aux monopoles financiers plus de pouvoirs et de possibilités d'intervention qu'aux citoyens, aux travailleurs et aux représentants qu'ils se choisissent.»

Ces mesures constituent les seuls moyens réels, efficaces pour mettre un coup d'arrêt aux mauvais coups répétés du grand patronat, devant lesquels Jospin s'est prétendu totalement impuissant dans un premier temps, pour ensuite corriger, verbalement, le tir en déclarant qu'il fallait «réguler», ce qui ne veut strictement rien dire, en pénalisant entre autres les entreprises qui procéderaient à des licenciements abusifs. Comme si, pour les patrons, il y avait des licenciements abusifs! Ils ont les

moyens de justifier tous les licenciements, en invoquant les intérêts des entreprises, façon hypocrite de parler de leurs profits. Mais pour le monde du travail, pour tous les militants ouvriers, tous les licenciements collectifs sont abusifs.

Le réalisme, c'est cela. C'est opposer la volonté et l'action collective du monde du travail à celle du patronat.

Cela suppose un rapport de force. La réussite de la manifestation du 16 octobre peut et

doit y contribuer. Il faut donc agir pour qu'il en soit ainsi, pour que ce soit le début d'autres actions qui aident à déboucher sur une action d'ensemble de la classe ouvrière. C'est le sens que nous entendons donner à notre participation à cette manifestation, en faisant le maximum pour qu'elle soit une réussite, qui puisse servir de point d'appui à la suite nécessaire.

Jean-Pierre VIAL

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

TOUR

samedi 2 octobre
de 14 h 30 à 24 h
Salle de la Pléiade
à LA RICHE

GRENOBLE

Dimanche 17 octobre
à partir de 11 h 30
au «Prisme»
à SEYSSINS

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dues à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE
Internet : <http://www.worldnet.fr/~lo-uci> e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulowicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 13 200 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1 000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL et VILLE :
COMPLÈMENT D'ADRESSE :
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de :
Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

**L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER**

POUR NE PAS SUBIR LA DICTATURE DU CAPITAL !

■ La scandaleuse décision de Michelin de supprimer 7 500 postes alors que ses énormes profits sont largement en hausse n'avait pas ému Jospin qui avait déclaré que le gouvernement n'y pouvait rien et que c'était aux travailleurs de se débrouiller.

Mais la simple annonce de différentes manifestations, syndicales ou des partis politiques, pour limitées qu'elles soient et, qui plus est, indépendantes les unes des autres, ont cependant amené Jospin à réviser au moins son langage.

Il est vrai que prétendre que l'Etat ne peut pas intervenir dans la vie économique était un mensonge trop grossier. Les subventions, les exonérations de charges, les cadeaux fiscaux ne sont donc pas des interventions de l'Etat ? Martine Aubry vient même de déclarer que Michelin a touché de l'Etat entre 4 et 5 milliards de francs au cours des dernières années pour... financer ses plans de suppressions d'emplois ! Et combien de milliards versés à Peugeot-Citroën, à Renault et à tant d'autres ? Martine Aubry aurait pu ajouter que, pour faire accepter sa loi, faussement dite des « 35 heures », elle prévoit 110 milliards pour les patrons, financés par l'Etat ou par les caisses de chômage. Ce cadeau financier vient en supplément de l'annualisation et de la flexibilité, c'est-à-dire du droit accordé aux patrons de varier à leur gré les horaires du travail. Et ils ne sont même pas

tenus d'embaucher !

Et les 110 milliards prévus par Aubry ne représenteraient qu'un cinquième du montant des cadeaux de toutes sortes faits aux patrons sous prétexte de leur faire créer des emplois qu'ils ne créent pas.

Le seul Daewoo a touché 450 millions de francs d'aides de l'Etat, de la Région, de l'Europe pour s'installer en Lorraine. Une fois l'argent touché, le voilà qui annonce vouloir mettre la clé sous la porte, se débarrasser de ses ouvriers, sans même que l'Etat exige le remboursement de l'argent indûment encaissé !

Ces cadeaux accordés au patronat sont d'autant plus révoltants que, pour les faire, l'Etat fait des économies sur le personnel des services publics, de la Sécurité sociale, des écoles, des hôpitaux, des transports publics ! Pour financer les patrons du privé, c'est donc l'Etat lui-même qui supprime des emplois. Alors, l'Etat intervient tout le temps dans l'économie, mais toujours en faveur du patronat et pas en faveur des travailleurs et des chômeurs !

Jospin promet maintenant d'obliger les patrons à négocier l'application de la loi Aubry avant de licencier, et des sanctions contre les licenciements abusifs.

Mais rien dans les mesures annoncées par Jospin n'empêchera les patrons de licencier : au pire pour eux, ils devront s'acquitter d'une contravention.

Pourtant, étant donnée la gravité du chômage, toute suppression d'emploi par des grandes entreprises qui font des bénéfices devrait être gravement sanctionnée, c'est-à-dire interdite sous peine d'expropriation ! Les propositions de Jospin ne sont que de la poudre aux yeux. Que veut donc dire pénaliser le « recours excessif » au travail précaire ? Qui jugera ce qui est « excessif » sans la transparence des finances des grandes entreprises ?

Il faut que les travailleurs, que la population aient un droit de contrôle sur la comptabilité des grandes entreprises afin de ne pas laisser le patronat libre de disposer de son pouvoir économique au détriment de la population.

Des manifestations sont prévues par les syndicats le 4 octobre. Le PCF de son côté a pris l'initiative d'une manifestation le 16 octobre à laquelle Lutte Ouvrière appelle à participer, pour y défendre l'interdiction des licenciements et le contrôle de la population sur les finances des grandes entreprises.

Il est de l'intérêt de tous les travailleurs que toutes les manifestations prévues soient des succès. Car le gouvernement et le patronat doivent craindre les réactions des travailleurs et de la population. Ils doivent craindre que ces actions soient suivies par d'autres et craindre qu'elles soient des étapes dans la mobilisation du monde du travail contre la dictature du patronat et de la finance !

RÉUNION DU CERCLE LÉON TROTSKY :
Les intellectuels, la société et la révolution

VENDREDI 1^{ER} OCTOBRE À 20 H 30

Salle de la Mutualité - 24, rue Saint-Victor à Paris (5^e) - Métro Maubert-Mutualité (Participation aux frais : 20 F)

Les annonces de Jospin DE LA POUDDRE AUX YEUX SANS EFFET SUR LES LICENCIEMENTS ET LE CHÔMAGE

«Les patrons ne vont pas trembler devant les mesures annoncées», a pu déclarer un journaliste à Europe 1, commentant le discours de Jospin fait devant les parlementaires socialistes le 27 septembre à Strasbourg. Indépendamment des déclarations tonitrueuses des représentants du Medef, Ernest-Antoine Sellière en tête, qui protestent par principe même quand le gouvernement leur distribue des milliards par centaines, le patronat peut se rassurer, s'il en était besoin: Jospin n'est pas plus décidé après le 27 septembre qu'avant à s'en prendre à leur «liberté» de licencier à leur guise.

Certes le fait que, quinze jours après ses déclarations selon lesquelles «on ne peut administrer l'économie», le Premier ministre se sente obligé de revenir sur ses perspectives sociales témoigne de la crainte que peut avoir ce gouvernement d'une réaction de la classe ouvrière sur son terrain à elle, celui de la lutte de classe, face au scandale du chômage et des licenciements. Il aura suffi d'une manifestation réussie des travailleurs de Michelin et de l'annonce d'autres manifestations, pour que Jospin se sente obligé de faire cette mise en scène. Mais les annonces faites ne sont encore une fois que de la poudre aux yeux.

Des mesures d'esbroufe

La première des mesures annoncées consiste à modifier le Code du travail dans le cadre de la loi sur les 35 heures en rendant «obligatoire une négociation sur les 35 heures préalablement à la présentation de tout plan social». Mais ces négociations, là où elles ont eu lieu, consistent pour les patrons, dans le cadre même de la loi, à aggraver les conditions de travail par le biais de la flexibilité, de l'annualisation, de l'augmentation des heures supplémentaires (non rémunérées pour l'essentiel), bref à permettre aux patrons de pouvoir économiser sur le personnel nécessaire et donc de réduire les effectifs indispensables à la production. Alors on peut être certain du résultat d'une telle mesure,

même si elle était réellement mise en place.

La seconde mesure annoncée consisterait «à ce que les fonds publics quels qu'ils soient ne puissent être alloués» à des restructurations comportant d'importantes suppressions d'emplois dans des entreprises disposant «de bénéfices substantiels». Le flou et la pondération de cette menace laissent la porte ouverte à tous les arrangements et interprétations possibles. Mais surtout le seul terrain concret sur lequel le gouvernement a fait savoir qu'elle s'appliquerait est celui des préretraites du Fonds National de l'Emploi, pour lesquelles l'Etat finance la plus grande partie des licenciements par mise en préretraite des salariés âgés de plus de 56 ans et deux mois.

Certes il est scandaleux que les patrons fassent payer de telles opérations par l'Etat, mais en l'absence de mesure réelle et effective qui interdirait à tout patron de pouvoir mettre en route un plan de licenciement économique, en particulier dans les entreprises qui annoncent des bénéfices, et sous peine de voir réquisitionner sa société, cette mesure risque d'avoir des conséquences surtout pour les salariés. Car le patronat pourrait dans ce cas licencier purement et simplement, sans même devoir mettre un peu la main à la poche, comme il doit quand même le faire avec les préretraites FNE qui assurent une sécurité relative aux salariés les plus âgés.

La troisième mesure consisterait à établir «un lien entre le montant des cotisations à la charge des

entreprises et leur comportement en matière de licenciement économique». On peut déjà apprécier le caractère totalement indéfini du «lien» en question; quant à le concrétiser, ce sera encore une autre affaire. Au mieux cela aboutirait à une taxe... que de toute façon les sociétés sanctionnées répercuteraient sur le prix de vente et feraient donc payer à la population au bout de la chaîne, à l'image de «l'éco-taxe» dont les fabricants de lessive viennent d'annoncer qu'elle entraînerait... une hausse des prix dans les magasins.

Enfin Jospin a annoncé comme «nouvelle mesure», ce qu'il avait une première fois fait annoncer il y a plus d'un an: une éventuelle taxe sur le recours au travail précaire. Le gouvernement proposera

«un système de correction financière qui s'appliquera à défaut d'accord conventionnel agréé». Donc d'abord place aux accords de branches, qui justement ont permis dans la période passée, sous la dictée des patrons, de faire avaliser la remise en cause de nombreux acquis sociaux, comme dans les assurances, la métallurgie, etc. De plus, juste avant l'allocution de Jospin, Martine Aubry avait tenu à préciser dans la presse que l'éventuelle taxation ne s'appliquerait que pour les entreprises qui utiliseraient «10, 15 voire 20% d'emplois précaires».

Les patrons ont aujourd'hui même de multiples façons de passer outre la loi qui régit l'utilisation du travail précaire, la première étant d'ailleurs de la violer ouvertement, sans dommages pour eux. C'est ce que font depuis des années les plus grandes entreprises du pays, parmi elles Renault ou même La Poste qui est un des premiers employeurs publics. Et si par le plus grand des hasards il y avait une taxe à payer après tout ce parcours, celle-ci ne serait pas supportée par les employeurs mais par les consommateurs.

Voilà donc comment Jospin a répondu aux «attentes qui restent fortes», «aux inquiétudes et aux impatiences» dans le monde du travail à propos des licenciements et du chômage: au mieux du vent, rien que du vent, en réalité la même politique propatronale qu'auparavant. A la classe ouvrière de faire savoir qu'elle n'entend pas se contenter de mots de compassion, mais qu'elle exige les mesures radicales seules capables d'apporter une solution au drame du chômage de masse: l'interdiction des licenciements collectifs et le contrôle des travailleurs et de la population sur la comptabilité des grandes sociétés.

Paul SOREL



Jospin et Dassault - apparemment complices - lors du dernier Salon du Bourget. Il paraît que Jospin est de gauche...

Ecotaxe

ILS S'EN LAVENT LES MAINS

A peine apprenait-on que les lessives allaient être taxées comme activité polluante, qu'aussitôt les patrons de ce secteur laissaient entendre que les prix de leurs produits pourraient augmenter d'autant, c'est-à-dire de 5% à 6%.

Et pourtant, lorsque cette année le gouvernement a institué la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), il avait pris bien soin d'avertir que cette

TGAP ne pénaliserait pas trop, voire pas du tout, les patrons qui y seraient soumis. En effet, comme il a été décidé que les montants de la taxe (1,9 milliard de francs en 1999 et 3,2 milliards en 2000) seraient uniquement consacrés à financer l'allégement des charges sociales pour les entreprises passant aux 35 heures, ils retomberont en totalité dans les poches patronales.

Mais pour les industriels de la lessive, ce geste fort sympathique du gouvernement n'est visiblement pas suffisant. S'ils peuvent empocher des deux côtés: diminution des charges sociales d'une part, augmentation des prix de vente de leurs produits d'autre part, pourquoi se gêneraient-ils?

Alors, contre ces patrons filous, le gouvernement ira-t-il jusqu'à supprimer la diminu-

tion promise des charges sociales, s'ils augmentent leurs prix? Ira-t-il jusqu'à affecter les montants de la TGAP à l'amélioration du cadre de vie des travailleurs, ce qui serait tout de même la moindre des choses? Il y a fort à parier, qu'à part quelques mots réprobateurs d'un quelconque ministre, le gouvernement en restera là, tant il est sensible à tous ces patrons qui pleurent la bouche pleine.

Éducation nationale

VOUS AVEZ DIT ZÉRO DÉFAUT?

Allègre, le ministre de l'Éducation nationale, claironne sur tous les médias que la rentrée 99 serait la rentrée du «zéro défaut». La réforme des lycées qu'il avait concoctée à l'issue du mouvement des lycéens de novembre dernier allait régler tous les problèmes, disait-il. Mais les manifestations et grèves qui touchent de nombreux lycées actuellement apportent un cinglant démenti à toutes les fanfaronnades d'Allègre.

C'est qu'en fait, comme c'était prévisible, la réforme de novembre dernier n'a rien réglé. Tout juste Allègre s'est-il contenté d'accorder quelques droits d'expression supplémentaires aux lycéens, d'apporter une aide spécifique en math ou en français pour les élèves de Seconde en difficulté mais... une heure seulement par semaine et par matière, et d'alléger les programmes dans certains domaines comme le français, ou l'histoire-géo. Cette dernière mesure parfaitement démagogique a le gros avantage de ne pas coûter un sou.

En revanche, en ce qui concerne les problèmes de locaux et d'effectifs quasiment rien n'a été prévu. Allègre s'était engagé l'an dernier à limiter les effectifs en Terminale en fixant la barre à... 35 élèves par classe. Il avait le culot de présenter cette mesure comme un avantage appréciable. Comme si on pouvait enseigner dans de bonnes conditions devant 35 élèves! Un objec-

tif d'ailleurs qui, aussi dérisoire soit-il, n'est pas même atteint dans bien des Terminales où l'effectif peut encore frôler les 40 élèves par classe.

Dans les Seconde et Première, rien n'a changé non plus. Il fallait jusque-là être classé en lycée «zone sensible» pour avoir une limite à 30 élèves par classe, ce qui reste très élevé. L'un des critères retenus pour avoir la «chance» d'être classé en «zone sensible» est le niveau de violence scolaire et para-scolaire constaté dans et autour du lycée. De toute façon ces classements qui ne règlent rien sur le fond deviennent de plus en plus exceptionnels.

Les collèges ne sont pas mieux lotis et les effectifs restent là encore très souvent plé-

thoriques. Les quotas que fixe l'Éducation nationale sont anormalement élevés: 30 élèves par classe sauf si l'établissement est classé en Zone d'Éducation Prioritaire (les ZEP). Dans ce cas le chiffre est ramené à 25 élèves par classe. Mais là encore les ZEP sont implantées dans des quartiers ou des banlieues difficiles, où il faudrait accorder des moyens bien plus massifs pour travailler dans de bonnes conditions. Allègre lui-même avait évoqué 18 élèves par classe en Seine-Saint-Denis. Il est vrai que c'était au moment de la grève des enseignants de ce département. Depuis, il a oublié. Espérons que les lycéens en grève réussiront à lui rafraîchir la mémoire.

Stéphane HENIN

LES LYCÉENS MANIFESTENT

Les lycéens manifestent depuis près de quinze jours maintenant, contre le manque d'équipements, le manque d'enseignants et les classes surchargées.

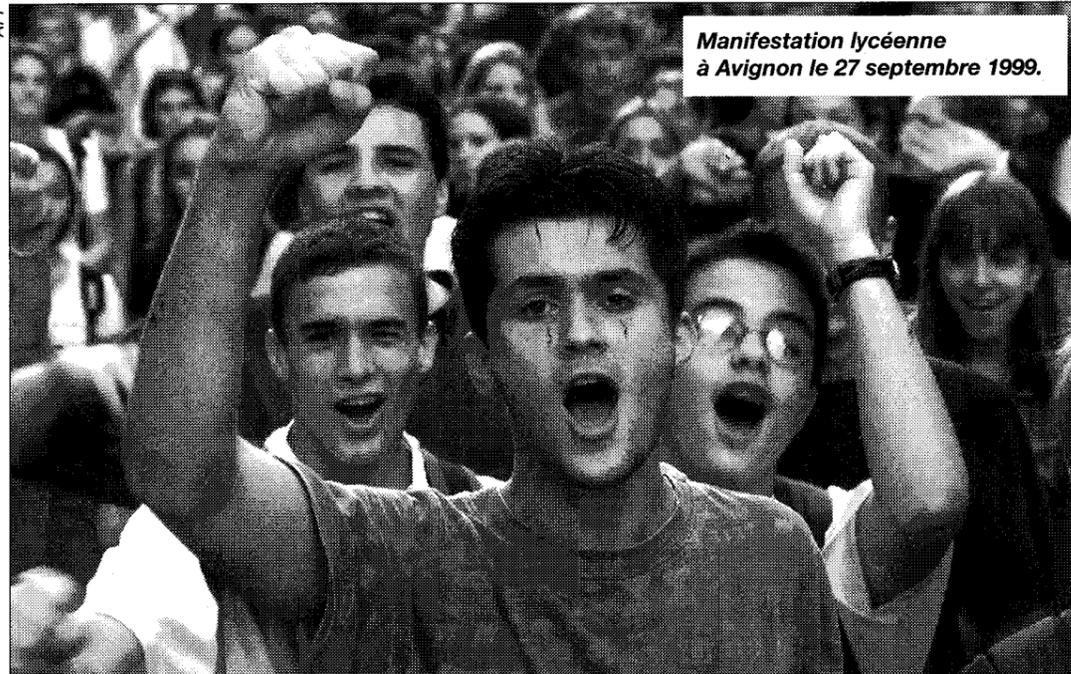
Le mouvement a commencé à Tarbes à la mi-septembre puis s'est étendu assez vite. Vendredi 24 septembre près de 800 lycéens manifestaient à Poitiers, 700 à Castres, 400 à Cahors et 300 à Montargis. Les revendications sont partout les mêmes: il y a un manque énorme d'enseignants, des élèves n'ont pas pu trouver de places dans un lycée, il y a eu des fermetures de classes. Les lycéens

dénoncent surtout les classes surchargées: les effectifs dépassent en effet souvent les 35 élèves par classe qui avaient été promis par le ministre de l'Éducation nationale. C'est surtout en Seconde que les effectifs énormes - 38, ou même 39! - rendent intolérables les conditions d'étude des élèves et les conditions de travail des enseignants.

L'année dernière, durant le mois d'octobre, près de 400 000 lycéens étaient descendus dans la rue pour réclamer des moyens supplémentaires. Allègre avait fait de vagues promesses, non tenues comme on peut le constater. C'était ensuite les enseignants qui s'étaient mis en grève pour protester contre ce même manque de moyens, pour exiger la titularisation de tous les personnels précaires et pour s'opposer à la diminution des heures d'enseignement pour les élèves dans plusieurs matières. Ils dénonçaient la volonté d'Allègre de faire des économies sur le dos des élèves.

Aujourd'hui rien n'est réglé. La situation est toujours aussi explosive. Et elle le restera tant que le gouvernement ne voudra pas consacrer les moyens, nécessaires pour que l'éducation de la jeunesse puisse se faire dans les meilleures conditions possibles!

Aline RETESSE



Manifestation lycéenne à Avignon le 27 septembre 1999.

nos lecteurs écrivent

GIBERT JEUNE - Paris

DES KILOMÈTRES DE LIVRES...

OU LE POIDS DES MAUX

Des employés de la librairie Gibert Jeune nous ont fait parvenir un témoignage sur leurs conditions de travail. De leur lettre nous publions les extraits suivants.

Gibert, fondée il y a plus d'un siècle, c'est l'histoire d'un libraire peut-être un peu plus «malin» que les autres, qui a su profiter d'une aubaine républicaine: l'éducation pour tous...

L'idée? Vendre des livres dont les élèves ont besoin. La librairie les rachète de 5 à 55% du prix neuf, et les revend d'occasion de 40 à 85% du prix neuf. Les marges de profit atteignent

jusqu'à 88%! Un système qui a de quoi faire briller les longues dents de la famille Gibert.

Mais après avoir acheté des magasins sur la place Saint-Michel, et bénéficié d'une croissance jusqu'en 1993, les chiffres d'affaires ont stagné et le groupe a freiné sa progression.

En 1998, une série de désaccords sur la restructuration de l'entreprise ont amené le patron à licencier sa directrice commerciale et sa propre fille (alors directrice adjointe). Les licenciements ayant été jugés abu-

sifs par les Prud-hommes, l'entreprise a été condamnée à verser un total de 1 600 000 F d'indemnités. L'appel porterait l'indemnité de la fille à 2 700 000 F.

Les procès pour licenciements abusifs, irrégularités, les amendes répétées pour vice de sécurité dans les magasins sont courants. Les salaires sont bloqués depuis des années. Une prime «étréne», 70% du 13^{ème} mois, a été diminuée de moitié, voire supprimée pour certains. Il y a une vingtaine d'années les salariés s'étaient battus pour l'obtenir, déclen-

chant un mouvement de grève qui s'était étalé sur trois mois. Gibert avait fini par céder. Des oublis constants sont constatés sur les bulletins de salaires: primes de remplacement non versées, dépassements horaires non payés pour les caissières. Des postes supprimés sur les rayons sont au mieux remplacés par des CDD lors des périodes fortes.

Les conditions de travail sont innombrables dans certains magasins envahis de cafards. En plein été, dans un de ceux-ci, on dépasse facilement les 30° car le site n'est

pas climatisé. Les employés y souffrent de maux de tête, de toux. Il faut dire que le magasin ouvre ses portes toute la journée sur un boulevard saturé de voitures et que rien ne ventile cet air pollué. En hiver, c'est pire, la vieille chaudière n'arrive pas à réchauffer l'air glacé qui y pénètre. Et pour couronner le tout, on y voit même des souris.

C'est dire que les motifs de mécontentement sont nombreux et le ras-le-bol des salariés amplement justifié, face aux méthodes abusives et au dédain d'une direction avide de

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

TOUS ENSEMBLE CONTRE LES LICENCIERS ET LA POLITIQUE COMPLICE DU GOUVERNEMENT!

Le gouvernement vient de répondre à l'émotion et aux réactions qui ont suivi l'annonce des 7 500 licenciements à Michelin par deux promesses, l'une ridicule, l'autre bidon.

Primo, les entreprises qui licencient alors qu'elles font des profits pourraient être taxées - O pardon, privées d'une future baisse de leurs cotisations Unedic! Secundo: celles qui emploient des précaires pourraient être pénalisées. Cela fait longtemps en fait que le gouvernement en parle, mais il fait le contraire: il arrose les grands de l'automobile, entre autres, qui n'embauchent pourtant plus que des précaires.

Et taxer les entreprises, c'est une galéjade! Les gras Bibendum ne vivent pas de la seule loi du marché! Par-dessus le marché, il y a les subsides de l'Etat dont il y aurait un bien meilleur usage pour toute la société que d'aider les licenciés.

Mais nous ne pouvons pas compter sur Jospin et Aubry pour cela! Mieux vaut compter sur nos propres forces. Et saisir l'occasion de les mesurer en répondant à l'appel de la CGT à manifester le 4 octobre contre les 35 heures à la sauce Aubry. En répondant aussi à l'appel du PC à manifester tous ensemble contre le chômage et les licenciements, le samedi 16 octobre à Paris, appel auquel Lutte Ouvrière et la Ligue communiste révolutionnaire se sont associées.

Cette initiative dérange la gauche gouvernementale. Le PS reproche au PC son appel, les Verts sont partagés et Dominique Voynet est résolument contre. Les dirigeants du PC, du coup, disent qu'ils n'appellent pas « contre le gouvernement » (auquel ils participent!) mais « en direction du gouvernement »! Et leur ton radical masque des perspectives bien timorées.

La seule chose que les dirigeants du PC « exigent », c'est la transformation des emplois jeunes en vrais emplois. En omettant de souligner que les emplois jeunes créés sont bien en deçà des 700 000 promis et que leur changement de statut, qui serait certes la moindre des choses, ne réduirait pas d'une unité le nombre total des chômeurs du pays.

« Un moratoire sur les plans de licenciements »? Ce serait seulement

pour repousser leur échéance d'un mois ou de six mois! Les travailleurs doivent lutter pour l'interdiction des licenciements, tout particulièrement dans les entreprises prospères, sous peine de réquisition voire d'expropriation.

« En finir avec le scandale des fonds publics pour l'emploi donnés aux entreprises »? La formule est bien vague, si on ne précise pas qu'on veut la suppression immédiate des quelque 110 milliards d'aides annuelles au patronat et leur utilisation pour embaucher des centaines de milliers de travailleurs dans les hôpitaux, les services sociaux, les écoles, les transports, le logement.

« Une commission nationale de contrôle de l'utilisation de ces fonds »? Ce ne serait qu'une nouvelle sinécure pour des bureaucrates bavards! Et seule la mobilisation des travailleurs et de la population imposera leur contrôle, par en bas, sur les affaires patronales.

Il y a bien des calculs politiques derrière l'appel du PC. Et le contenu de ses revendications reflète le souci de ses dirigeants de ménager le gouvernement dont la politique est entièrement au service du patronat. Mais nous devons saisir l'occasion de manifester le 16 octobre contre le chômage et les licenciements. Tous ensemble. Cette manifestation sera ce que nous en ferons. Nous marquerons des points si nous sommes nombreux, si nous affirmons qu'il s'agit d'une première étape vers un mouvement d'ensemble que nous devons nous atteler à préparer et si nous montrons que nous comptons en décidant pour des mesures radicales et coercitives contre les licenciés et ceux qui les aident.

Nous qui appartenons au courant d'Arlette Laguiller, voilà ce que nous proposons à tous les travailleurs, à tous les militants politiques, syndicaux ou associatifs, à commencer par ceux du PC avec qui nous allons défiler au coude à coude. Plus nous serons nombreux et exigeants, plus nous commencerons à inspirer une salutaire inquiétude au patronat et au gouvernement.

Editorial des bulletins d'entreprise « L'Étincelle » du lundi 27 septembre 99, édités par la fraction

Le numéro 5 de Convergences révolutionnaires est paru

Au sommaire du numéro de septembre-octobre de Convergences révolutionnaires, revue éditée par la tendance Révolution! de la LCR et la fraction L'Étincelle de LO: « L'alliance LO-LCR à l'épreuve de la nouvelle offensive anti-ouvrière », « Algérie: la fin de la guerre civile », un dossier sur « la seconde loi Aubry », les menaces qu'elle représente pour les salariés, les horaires, l'organisation du travail, la santé des travailleurs, la complicité de toute la gauche et des grandes confédérations syndicales, la riposte nécessaire.

Prix du numéro: 10 F abonnement 6 numéros: 60 F

abonnement de soutien: 100 F transmettre en écrivant au journal

Leur société

LA SÉCURITÉ... DE MOINS EN MOINS SOCIALE

Le budget de la Sécurité sociale pour l'année 2000, présenté par Martine Aubry, ferait ressortir un excédent au titre du régime général (maladie, vieillesse, famille et accidents du travail) d'environ 2 milliards de francs. Quel changement après quatorze années de prétendu déficit de la Sécurité sociale et après les 4 milliards de déficit encore annoncés pour 1999! On ne devrait donc plus nous rebattre les oreilles avec le « trou de la Sécu » et les sacrifices nécessaires, à répétition, pour le combler? Mais si!

Il ne s'agit là que d'estimations, expliquent les experts, soumises à bien des aléas, parmi lesquels le passage aux 35 heures, dont les conséquences sur la masse salariale, avec les exonérations de cotisations sociales accordées au patronat, ne sont pas encore mesurables. Pour Martine Aubry et le gouvernement cette perspective de redressement et d'équilibre reste très « fragile » et exige une « maîtrise renforcée des dépenses de l'assurance maladie ». Car si les branches vieillesse et famille devraient présenter un bilan positif en 1999 comme en 2000, l'assurance maladie, elle, continuera d'afficher un déficit important, de près de 12 milliards pour 1999, près de 4 milliards en 2000, selon les calculs gouvernementaux.

Ces chiffres s'expliqueraient par le fait que l'assurance maladie serait victime de la consommation intempestive de médicaments par la population. Les dépenses pharmaceutiques ne représentent pourtant que 18% des dépenses totales de santé et seulement 13,6% des remboursements de la Sécurité sociale (contre, par exemple, 52,6% pour les dépenses d'hospitalisation). Mais Martine Aubry revient à la charge en dénonçant à

nouveau une prétendue consommation trop importante de médicaments et en annonçant que 286 nouveaux produits pourraient ne plus être remboursés ou ne seraient plus remboursés qu'à moindre taux. De même, il serait question de traquer les arrêts maladie qualifiés d'abusifs et d'imposer aux médecins de préciser à chaque fois les motifs des arrêts qu'ils prescrivent.

Sous prétexte de renflouer les caisses de la Sécurité sociale, Martine Aubry et le gouvernement Jospin entendent ainsi continuer à rogner sur les moyens de santé de la population, et en particulier sur ceux des familles les plus pauvres. C'est là un pas de plus dans la voie d'une médecine à deux vitesses, d'une médecine pour les riches qui, quel que soit le coût des soins nécessaires, quel que soit le taux de remboursement, ont les moyens de se soigner en France, aux Etats-Unis ou ailleurs.

Personne ne va chez le médecin et chez le pharmacien par plaisir. S'il y a abus, il doit être cherché du côté du gouvernement qui prépare de telles mesures sans envisager de s'en prendre aux profits de la très florissante industrie pharmaceutique (130 milliards de chiffre d'affaires).

Ce qui est abusif, c'est aussi le fait que de très nombreux salariés ne s'arrêtent pas en maladie, à cause de la pression de la direction des entreprises, alors qu'ils le devraient. Le président d'un syndicat de médecins généralistes réagissait aux propos de Martine Aubry en déclarant: « Jusqu'à présent, il fallait presque forcer les gens à s'arrêter. Ils avaient peur de perdre leur emploi ». Mais c'est cette conception de la Sécurité sociale que voudrait renforcer Martine Aubry!

L. P.

RÉGULARISATION DÉFINITIVE DE TOUS LES SANS-PAPIERS!

La Coordination nationale des sans-papiers ainsi que diverses organisations et associations appellent tous ceux qui n'acceptent pas la politique du gouvernement vis-à-vis des sans-papiers, à venir accueillir ceux qui, partis le 21 août de Toulouse, font une marche jusqu'à Paris.

Dans leur tract d'appel, les organisateurs de cette manifestation protestent contre la situation qui est imposée à des dizaines de milliers de sans-papiers:

« Le gouvernement veut faire croire que les revendications que nous portons depuis trois ans sont réglées. Il n'en est rien. Aujourd'hui encore, sous le gouvernement de gauche, des dizaines de milliers de sans-papiers sont en « situation irrégulière », laissés en pâture à des patrons qui en profitent pour accroître leurs marges bénéficiaires en toute illégalité. De fait le gouvernement et sa loi se font leurs complices et portent la responsabilité de cette situation. Ceux d'entre nous qui ont été régularisés ont une vignette apposée sur leur passeport et valable un an. Son renouvellement n'est pas

assuré. Ce document n'est pas opérationnel sur le marché de l'emploi et il ne permet aucune démarche de stabilité.

La poursuite obsessionnelle dont sont l'objet les sans-papiers a entraîné le décès de plus de 1 365 sans-papiers en moins de cinq ans entre les mains des polices européennes ou en les fuyant. Plus de trois mille sans-papiers sont emprisonnés pour défaut de papiers. Dans le même temps, c'est avec une fantaisie absurde que les préfetures traitent les dossiers des sans-papiers qui réclament leur régularisation, les poussant au désespoir. C'est ce qui a poussé au suicide Bogdan Wszydebel à Toulouse en juillet 1999, Bernard Milandu-Meya a connu le même sort le 21 septembre. »

Diverses organisations appellent à accueillir le 2 octobre les sans-papiers qui arriveront à 14 heures Porte d'Orléans et poursuivront en manifestation jusqu'à Matignon. Lutte Ouvrière se joint à cet appel.

Seine Saint-Denis.

LES SANS-PAPIERS REFUSENT DE BAISSER LES BRAS

Après plus de deux ans de démarches, de luttes, de manifestations, plus de 13 000 sans-papiers du département de Seine-Saint-Denis se sont vu refuser leur régularisation. Les décisions les plus arbitraires contraignent ces travailleurs, qui ont toute leur vie dans ce pays, à vivre dans la clandestinité. Pour continuer leur combat, les sans-papiers ont commencé l'occupation de l'ancienne Trésorerie de Saint-Denis. Et le sentiment

d'avoir épuisé bien des formes d'actions pour se faire entendre des autorités préfectorales et du gouvernement a conduit plusieurs d'entre eux à recourir à cette forme dramatique de combat qu'est la grève de la faim. Il est inacceptable que la situation à laquelle la politique du gouvernement condamne ces hommes et ses femmes perdure.

Il faut la régularisation de tous les sans-papiers!

QUELLE LIBERTÉ DE LA PRESSE?

Le projet de la loi de la ministre de la Justice, Elisabeth Guigou, qui porte sur la présomption d'innocence et sur les droits des victimes, et qui prévoit, entre autres, d'interdire certaines photos d'individus menottés ou de victimes de crimes, fait crier à la censure les journalistes de presse, ceux du *Nouvel Observateur*, de *Télérama*, de *Libération*, de *l'Événement*, du *Monde* et de *Paris-Match*, ainsi que nombre de ceux de la télévision. Du *Manifeste pour l'image* publié par l'Association nationale des journalistes, reporters-photographes et cinéastes, à *l'Appel de Perpignan* lancé par l'ancien directeur de *Paris-Match* qui aurait recueilli un millier de signatures de professionnels, c'est la croisade contre ce projet de loi, et ce, au nom de la « liberté de la presse ».

Les deux dispositions qui soulèvent la polémique : l'interdiction de la diffusion de photos de personnes menottées sous peine d'une amende de 100 000 F, l'interdiction de la diffusion, « par quelques moyens que ce soit et quel qu'en soit le support, de la reproduction des circonstances d'un crime ou d'un délit lorsque cette reproduction porte atteinte à la dignité d'une victime », ne sont pas des idées nouvelles. Mais il y aurait une prétendue avalanche de procès « non justifiés », intentés à la pres-

se en particulier par « l'homme de la rue » – pour reprendre les termes de ces journalistes – qui, se reconnaissant sur une photo, en profiterait pour porter plainte, simplement pour arracher des indemnités conséquentes. L'exemple cité par tous les journaux à cette occasion est celui de cette photo de la « pasionaria » de Mai 68, juchée sur les épaules d'un manifestant un drapeau à la main, qui fut, nous dit-on, déshéritée par son père et qui, aujourd'hui, réclame 250 000 francs d'indemnités à l'agence Gamma. Il y aurait donc de l'abus et le projet Guigou ne ferait qu'aggraver cette situation.

Si les patrons de la presse avancent surtout comme arguments des histoires de gros sous, ce qui n'est pas très étonnant, les autres journalistes en donnent d'autres, plus « nobles » : la liberté de la presse serait désormais bafouée car, selon eux, les images qu'ils diffusent dans les journaux et à la télé contribueraient à réveiller les consciences, « aideraient les hommes à construire le monde ». « Un événement sans images serait donc un événement qui n'existe pas ». Le photographe de guerre Yves Morvan affirme même : « On n'aurait pas montré les attentats en France dans leur crudité, cela aurait duré beaucoup plus longtemps. »

Que l'on s'entende bien. Nous sommes partisans d'une liberté

totale d'informer. Mais pour l'instant, cette liberté telle qu'elle se pratique n'est qu'un leurre, en dépit de ce que pensent certains journalistes, qui quelquefois y croient sincèrement. Et pourtant, ils sont les mieux placés pour en saisir les limites. Si cette liberté est bafouée, ce n'est pas à cause des dispositions de Guigou. Ce qui fera les limites de cette liberté de la presse, c'est qu'elle n'est qu'accessoirement un support pour l'information. Elle est avant tout une marchandise aux mains des grands magnats de la presse ou d'autre chose, comme des Bouygues, Bolloré, Pinault et les gros actionnaires de Vivendi. Et le projet de Guigou ne change pas grand-chose à cette réalité. La petite tempête déclenchée par la ministre de la Justice sera sans doute d'ailleurs vite oubliée, puisqu'elle se dit prête à rencontrer, début octobre, les patrons de la presse pour rediscuter de son projet !

La préoccupation des grands patrons qui possèdent les médias n'est pas seulement de gagner de l'argent. Elle est aussi de peser sur l'opinion. La liberté de la presse, la vraie, pas celle qui est simplement inscrite dans la Constitution, serait que les travailleurs aient les moyens matériels d'avoir la parole, ce que les travailleurs ne pourront d'ailleurs obtenir de personne d'autre que d'eux-mêmes. Mais là, on est loin du dérisoire débat entre des journalistes et un ministre pour savoir si la presse pourra continuer à montrer un bras déchiqueté ou des poignets menottés.

A. R.

Chômage: CACHEZ CE RAPPORT QUE JE NE SAURAI VOIR

Une étude intitulée « *Famille et chômage* » vient de voir le jour. Le journal *Le Monde* en révèle certains points tout en signalant que le gouvernement ne tient pas à lui faire trop de publicité. Il faut dire qu'à l'heure où les ministres claquent que le chômage recule, cette étude montre au contraire l'augmentation du chômage et de ses ravages, non seulement pour les chômeurs eux-mêmes, mais pour leur famille.

Selon un de ses auteurs, « en 1997 », il faudrait « parler de cinq, voire de sept millions de personnes directement affectées, d'une façon ou d'une autre, plus ou moins gravement par l'évolution de l'emploi ».

Ce sont 15% des ménages qui ont été touchés par le chômage, en 1998, contre 10% seulement en 1982. Avec le chômage, la consommation des ménages ouvriers a baissé en moyenne de 26%. S'agissant de familles ouvrières, ce ne peut être une baisse de la consommation d'articles de luxe, mais des privations supplémentaires, concernant les besoins de base, alimentation, logement, santé.

Cela relève de l'évidence, mais les chiffres peuvent parfois masquer la réalité : quand un membre de la famille perd ou ne trouve pas d'emploi, ce sont les revenus de toute la famille qui sont amputés. Cet aspect n'est pas pris en compte dans les statistiques, mais c'est la réalité vécue.

Les conséquences de ce chômage sont par ailleurs étudiées sur le plan psychologique, et peuvent être aussi funestes que sur le plan matériel. « *L'exclusion du marché du travail s'accompagne pour les chômeurs d'une tendance au retrait*

ou à l'isolement vis-à-vis de la famille, mais aussi de leurs amis ou de leurs voisins », signale l'étude. « Plus on possède un emploi instable ou plus la période de chômage est longue, plus le risque de se séparer est fort », y lit-on.

Les auteurs du rapport soulignent les conséquences désastreuses de toutes les réformes d'accès à l'assurance-chômage qui, combinées avec l'aggravation du chômage de longue durée et du chômage des jeunes, expliquent la montée de la pauvreté.

On comprend que, même si bon nombre de ces aspects tombent sous le sens, le fait qu'un rapport officiel les souligne met à mal l'autosatisfaction gouvernementale dans ce domaine.

Christan BERNAC

NON AU DÉLIT DE SOLIDARITÉ!

Jeudi 30 septembre, à 13 heures, à la 16^e Chambre du tribunal de grande instance de Bobigny, comparait Armand Zvenigorodski, militant de Jeunes contre le Racisme en Europe. Il était intervenu le 22 juin 1999, dans un vol d'Air France à destination de Bamako, au Mali, pour empêcher avec d'autres passagers l'expulsion forcée d'un sans-papiers. Le commandant de bord a réquisitionné la force publique pour faire descendre Armand de l'appareil, mais les passagers s'y sont opposés. Air France a ensuite porté plainte contre Armand pour « entrave à la circulation aérienne par l'organisation d'une protestation collective contre l'expulsion d'un sans-papiers ».

Ses amis appellent ceux qui le peuvent à être présents lors de ce procès au cours duquel, pour la première fois, un passager est poursuivi pour avoir voulu empêcher une expulsion. Il risque 5 ans de prison et 120 000 francs d'amende.

Les poursuites doivent cesser à son encontre, comme à l'encontre de tous ceux qui n'acceptent pas de laisser commettre par les autorités le délit injuste et inhumain qui consiste à chasser de force du pays où il vit un homme qu'une législation arbitraire condamne à la situation de sans-papiers.

CHIRAC ET JOSPIN, AU PRÉ

Les agriculteurs bénéficient d'une sollicitude remarquable de la part de la doublette « Chirac-Jospin ».

Il y a quinze jours Chirac était allé congratuler les jeunes agriculteurs de la FDSEA réunis en Champagne, immédiatement suivi par Jospin.

Cette fois-ci les deux larons ont tenu dans la même journée du vendredi 24 septembre à rappeler tout le bien qu'ils pensaient des agriculteurs. Ce jour-là à Nîmes un groupe d'agriculteurs en colère avait quelque peu saccagé l'hypermarché Carrefour de la ville. Ils voulaient protester contre la politique du géant de la distribution à leur égard. Grand bien leur a fait, puisque immédiatement Jospin et Chirac y sont allés de leur petit couplet réconfortant, le premier pour lancer : « *Je connais et je comprends les problèmes des paysans* », et le second comme un écho pour reprendre : « *Nous comprenons que les agriculteurs, dans une situation difficile, souhaitent saisir l'occa-*

sion d'un sommet pour se faire entendre ». On le voit, ce qui dans cette affaire distingue Chirac de Jospin, c'est que le premier dit « *Je* » et le second dit « *Nous* ».

Certes, ils ont réprimandé les agriculteurs pour les violences commises mais les ont quasiment excusés. Pour Jospin les violences provenaient « *de petits groupes extérieurs au département* ». Quant à Chirac, il a annoncé un plan d'urgence de 450 millions de francs, destinés particulièrement aux producteurs de fruits et légumes, et Jospin a acquiescé.

Cela ne règle évidemment pas, loin de là, tous les problèmes, en particulier ceux des petits paysans, mais en tout cas cela prouve que par leurs coups de gueule, ils ont réussi à se faire entendre. La leçon vaut d'être retenue par les travailleurs qui, collectivement, disposent de moyens bien plus puissants encore que les paysans.

S. H.

Arlette LAGUILLER



Paroles de prolétaires

Réponses des travailleurs eux-mêmes à ceux qui prétendent que la classe ouvrière n'existe plus

Plon

A lire

Paroles de prolétaires

Réponse des travailleurs eux-mêmes à ceux qui prétendent que la classe ouvrière n'existe plus.

Éditions Plon, 224 pages, 79 francs.

Russie

LES DEUX GU

La Russie relance la guerre en Tchétchénie sur fond de lutte

■ Depuis quelques jours, la Russie bombarde à nouveau la Tchétchénie. Cela rappelle à plus d'un titre ce qui s'était passé entre 1994 et 1996, lors de la première guerre de Tchétchénie.

Depuis des années, le Kremlin est confronté au problème d'une république, en théorie partie intégrante de la Fédération de Russie, mais indépendante de fait. Or non seulement Moscou n'a pas réussi à la faire plier militairement, mais l'existence même de la petite république sécessionniste fait la démonstration de l'impuissance du Kremlin à imposer son autorité et encourage, s'il en était besoin, les chefs des régions à prendre encore plus de champ par rapport au « centre ». On vient à nouveau de le constater avec l'éclatement de la Karatchaïévo-Tcherkessie, une autre république du Caucase russe.

Autre ressemblance avec la précédente guerre : la situation qui prévaut dans les allées du

pouvoir russe. En 1994-1996, un Eltsine au pouvoir déjà fort affaibli avait cru trouver dans la guerre un moyen de redorer son blason. Comme aujourd'hui, à quelques mois d'échéances électorales s'annonçant mal pour lui, il avait tenté, avant la présidentielle de 1996, de se présenter comme seul capable d'assurer la sécurité alors qu'une vague d'attentats (déjà attribués aux Tchétchènes mais jamais élucidés) avait frappé le pays.

Fuite en avant

Mais il y a une différence essentielle entre la guerre d'alors et celle d'aujourd'hui : le contexte politique s'est considérablement dégradé pour les tenants du pouvoir. Leur position actuelle est menacée non seulement par les suites économiques et sociales du krach de 1998, mais par d'énormes scandales financiers compromettant la « Famille », c'est-à-dire l'entourage immédiat d'Eltsine.

Les autres clans dirigeants (dont celui du maire de Moscou, Loujkov, et d'un ex-Premier ministre, Primakov) espèrent que, lors des élections législatives de décembre et présidentielle de juin, la haine de la population pour la « Famille » leur permettra de remplacer celle-ci au sommet. Et les sondages indiquent que le tandem Primakov-Loujkov pourrait y parvenir sans peine, si les scrutins se tiennent bien aux dates prévues. Or, rien n'est moins sûr : des transfuges du clan eltsinien ont rapporté dans la presse des plans échafaudés par la présidence afin d'annuler ces scrutins en instaurant l'état d'urgence.

Les récents attentats meurtriers, les nécessités de la lutte contre leurs prétendus auteurs tchétchènes, y compris en lançant l'armée sur le Caucase, tout cela pourrait s'inscrire dans un scénario écrit tout exprès par les hommes du Kremlin afin de rester au pouvoir.

Les amis « terroristes » du Kremlin

Ceux-ci sont-ils capables de mettre le pays à feu et à sang pour conserver le pouvoir ? Peu de monde en doute, surtout en Russie. Qu'ils en aient les moyens est encore une autre affaire. Mais dans ce pays en proie aux pillards de tout poil (en costume de bureaucrates, en tenue de chefs de guerre ou camouflés sous une des raisons sociales des innombrables mafias proches des différents pouvoirs), il n'y a que trop de groupes ou de dirigeants dont le pouvoir peut invoquer les agissements pour décréter l'état d'urgence.

Pour s'en convaincre, il suffit d'évoquer les liens unissant Berezovski, politicien-affairiste membre de la « Famille », et Bassaïev, ce chef de guerre tchétchène dont les raids au Daghestan servent de justification au Kremlin pour bombarder

la Tchétchénie, accusée de lui servir de base arrière. Berezovski a reconnu avoir versé des millions de dollars à Bassaïev pour, dit-il, l'« aider à reconstruire la Tchétchénie » après la guerre de 1994-1996, mais en fait pour qu'il protège de ses armes les intérêts pétroliers de Berezovski au Caucase. Et, à en croire ce que rapporte la presse russe et occidentale, il dispose de ce qu'il faut pour cela puisque ses partisans sont dotés d'armes russes sophistiquées et récentes, à la différence des soldats fédéraux censés les combattre.

Comme au Kosovo

Sa complicité de fait avec des chefs terroristes, la bureaucratie russe la camoufle sous une dénonciation chauvine des Tchétchènes en tant que tels.

Le Premier ministre Poutine a annoncé qu'il faisait boucler les frontières de la Tchétchénie pour empêcher ses « bandits » d'envahir la Russie et qu'il y faisait bombarder les « bases terro-

Iran

Contre la répression

SOLIDARITÉ AVEC LES ÉTUDIANTS CONDAMNÉS À MORT ET EMPRISONNÉS

■ Depuis l'annonce, le 12 septembre, par le président du Tribunal Islamique Révolutionnaire de Téhéran, de la condamnation à mort de quatre étudiants iraniens pour leur rôle dans les grandes manifestations de juillet dernier, l'appareil policier du régime n'a donné aucune nouvelle sur leur sort. Même leur nom reste inconnu à ce jour. Ce que l'on sait en revanche, c'est que les geôles du régime abriteraient des centaines d'autres étudiants arrêtés pour les mêmes raisons, dont certains auraient déjà été condamnés à de longues peines de prison tandis que d'autres attendraient encore leur jugement. Selon les organisations étudiantes iraniennes, il n'est pas exclu que d'autres condamnations à mort soient prononcées dans les semaines qui viennent.

Rappelons que les manifestations dont il s'agit avaient éclaté le 8 juillet en riposte à la fermeture du quotidien *Salaam*, proche de l'aile libéra-

le du régime représentée par le président Khatami. Par ailleurs les manifestants exigeaient le retrait d'un nouveau projet de loi visant à durcir la

censure de la presse.

Pour la grande majorité des manifestants, il s'agissait avant tout, au moins au début, d'exprimer leur soutien au président Khatami et au programme de libéralisation et de modernisation du régime qui l'a porté au pouvoir en 1997. La fermeture de *Salaam* et la nouvelle loi sur la presse étaient le dernier épisode d'une longue série d'escarmouches entre les factions dirigeantes du régime. Face à la tendance de Khatami, une tendance dominée par une hiérarchie traditionaliste de mollahs, appuyée sur l'appareil de répression qu'elle contrôle en grande partie, se sent menacée par les ambitions de la petite bourgeoisie moderniste et se cramponne aux positions qu'elle

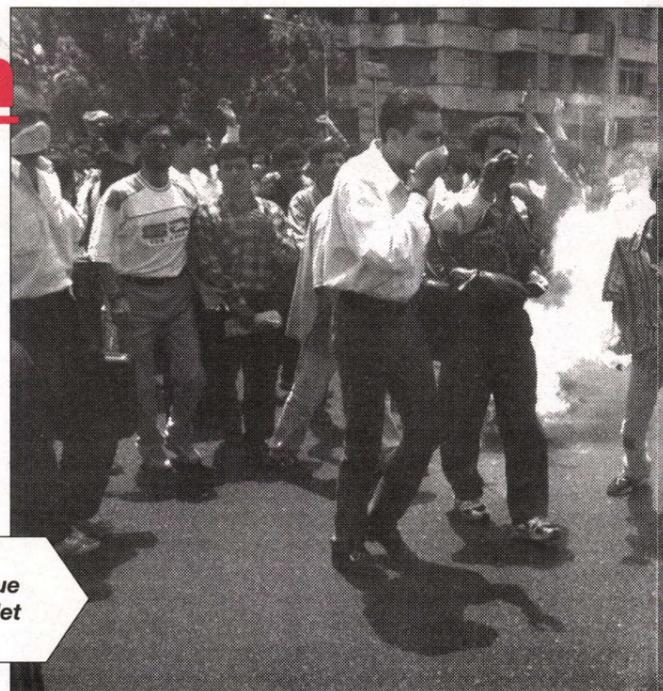
occupe depuis l'avènement du régime islamique il y a vingt ans.

Mais pour autant, Khatami se garda bien de prendre fait et cause pour les manifestants lorsque ceux-ci se retrouvèrent face au tir de la police et des milices paramilitaires du régime, sans parler de se porter à leur tête bien sûr. Au contraire, il les désavoua publiquement, condamnant les manifestations comme des « désordres publics nuisibles ». Abandonnés par celui que beaucoup considéraient comme leur leader, les étudiants poursuivirent néanmoins les manifestations dans les grandes villes du pays. A Téhéran, il y eut jusqu'à 10 000 manifestants dans les rues, malgré les arrestations, les blessés et les morts (officiellement neuf

au total, mais nul n'en connaît le nombre réel).

Finalement, le 23 juillet, deux semaines après le début du mouvement, les forces de répression passèrent à l'attaque. L'université de Téhéran fut prise d'assaut de nuit par des commandos de « Gardiens de la Révolution » et il s'ensuivit une vaste vague d'arrestations, de centaines, voire, suivant certaines estimations, de plusieurs milliers d'étudiants.

Depuis, petit à petit, les nouvelles ont filtré quant au sort de certains étudiants emprisonnés. Nombre d'entre eux ont été torturés, certains ont été montrés devant les caméras de la télévision pour de prétendues confessions où ils s'accusaient d'être des agents de la « contre-révolution ».



Des étudiants iraniens dans la rue à Téhéran, en juillet 1999

ERRES DU KREMLIN

pour le pouvoir entre clans dirigeants de la bureaucratie

ristes», en fait, des villages ou des quartiers de Grozny. Et d'ajouter qu'il ne faisait que copier la tactique de l'OTAN au Kosovo et que «la communauté internationale ne comprendrait pas que la Russie ne se défende pas contre le terrorisme international». Une façon cynique de dire que, comme en Yougoslavie, les civils sont pris en otages et que les Etats occidentaux «comprendront».

Le moins que l'on puisse dire, est que, pas plus qu'en 1994-1996, l'on n'entend les grandes puissances protester contre cette sale guerre ou les agissements de la milice (la police) à l'encontre des Tchétchènes habitant en Russie même. A Moscou, les autorités – qui n'ont toujours pas arrêté un seul véritable terroriste, et l'on serait tenté d'ajouter : et pour cause – ont obligé tous les non-Russes à obtenir de la milice un nouveau permis de résidence (sur les cent mille Tchétchènes de Moscou, seule la moitié en ont obtenu un, des milliers d'autres devant fuir ou se cacher). La milice procède à des

contrôles et perquisitions si brutaux que même des journaux russes s'en émeuvent. Mais elle se sait couverte car gouvernement et mairie surenchérisent dans la démagogie anti-tchétchène auprès d'une population traumatisée par les attentats.

Boucs émissaires de ce climat raciste dans les villes russes, les Caucasiens en payent un prix plus lourd sur place : les réfugiés de la nouvelle guerre s'y comptent par dizaines de milliers et ses morts par centaines. Mais la population russe risque d'en faire les frais, elle aussi. Ce sont ses fils que le Kremlin va envoyer se battre à nouveau pour une cause qui n'est pas la leur et qui affronteront une population qui ne pourra les voir que comme les instruments de son malheur. Car derrière son objectif proclamé (éradiquer le terrorisme), la guerre a d'abord pour résultat d'apporter de l'eau au moulin des chefs de guerre du Caucase en jetant dans leurs bras et dans ceux de la réaction intégriste des jeunes prêts à tout.

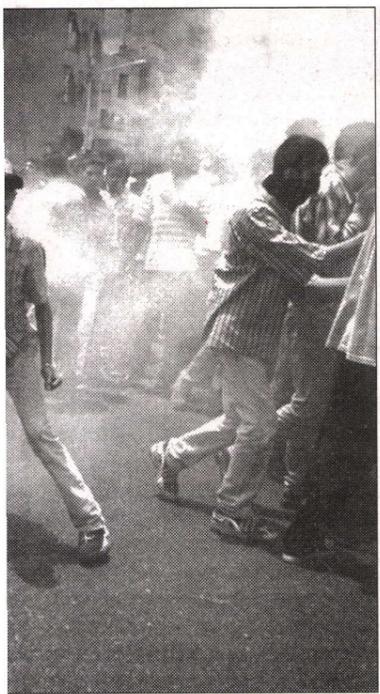
En Russie, la tentative de réa-

liser une union sacrée dans la guerre procurera-t-elle un sursis au clan eltsinien pour se maintenir au pouvoir ? L'avenir le dira.

Mais il est évident que même les dirigeants qui dénoncent la corruption du régime ne valent pas mieux que lui, eux qui font cho-

rus avec lui pour attiser les pires préjugés et enfoncer à nouveau le pays dans un bourbier sanglant.

Pierre LAFFITTE



Bref les méthodes du régime n'ont guère changé depuis les années de brutale répression qui suivirent l'avènement de la république islamique – et cela, quoi que puissent en dire les gouvernants des grandes puissances pour couvrir les contrats juteux passés par leurs grandes entreprises (Total et Shell, pour ne citer que celles-là) avec l'Etat iranien.

Aujourd'hui, outre les quatre condamnés à mort, des centaines, peut-être des milliers d'étudiants restent emprisonnés dans les geôles du régime pour avoir voulu secouer la chape de plomb de l'obscurantisme et de la répression du régime des mollahs. Ils méritent tout notre soutien et notre solidarité.

François ROULEAU

Grande-Bretagne

Nissan-Renault

LES TRIBULATIONS D'UNE SUBVENTION

■ En Grande-Bretagne depuis l'arrivée au pouvoir des Travailleurs il y a deux ans, c'est une tradition : quand une entreprise veut une subvention d'Etat, elle ne prend même plus la peine de prétendre qu'elle va créer des emplois. Elle dit que c'est pour pouvoir supprimer moins d'emplois que ce que le « marché lui impose » – selon elle, bien sûr, car tout comme en France les profits se portent bien en Grande-Bretagne.

A ce petit jeu, les constructeurs automobiles sont passés maîtres. Ford, Vauxhall (filiale de General Motors) et Rover (filiale de BMW) sont déjà passés à la caisse. Ce dernier a même réussi à se faire verser 1,5 milliard de francs en promettant de ne supprimer « que » 2 500 emplois, pour finalement en supprimer près de 4 000.

Le dernier constructeur en date à jouer au jeu des subventions est Nissan. Or l'usine Nissan de Sunderland, dans le nord de l'Angleterre, est un symbole. Elle a été construite à la fin des années 1980 de façon à fonctionner en flux tendu sur la base d'une sous-traitance maximum. Cela explique sans doute pourquoi le nombre de véhicules produits par ouvrier y est paraît-il le plus élevé d'Europe. En plus, et c'est ce qui en faisait l'enfant chéri de Thatcher, c'est la seule usine automobile du pays où existe un accord d'entreprise qui, non seulement ne reconnaît pas les délégués d'ateliers, mais interdit explicitement le droit de grève. Voilà qui cadre bien avec la « fin de la lutte des classes » décrétée par le Premier ministre travailliste Tony Blair.

Aussi la direction de Nissan a-t-elle été bien accueillie lorsqu'elle a présenté un dossier de demande de subvention de 1 milliard de francs pour financer en partie l'introduction d'un nouveau modèle sans lequel l'usine de Sunderland « devrait fermer ».

Mais à peine les ministres de Blair avaient-ils fait entendre les bruits favorables que tout le monde

attendait d'eux, qu'une tempête s'est élevée du côté Conservateurs. Comment ? L'argent du contribuable anglais allait servir à remplir les caisses d'une société d'Etat française (Renault, qui détient plus d'un tiers des actions de Nissan) ? Et Blair de se faire accuser de vouloir aider le « socialiste » Jospin à « nationaliser » Nissan avec l'argent des impôts... Embarras de Blair, grand partisan de privatiser tout ce qui peut l'être, et mise au frigo du projet.

Dans cette affaire, Blair n'est pas le seul à s'être fait prendre à ses propres rets. A l'ère du Nouveau Travailisme de Blair et du « partenariat syndical » qui l'accompagne, le rôle des syndicats consiste officiellement à aider les entreprises à augmenter leurs profits. Donc le leader du syndicat des ouvriers professionnels de la métallurgie, Ken Jackson (père de l'accord-maison chez Nissan) se devait d'aider un aussi bon patron à obtenir la subvention qu'il réclamait. Or juste au moment où Nissan déposait son dossier de demande de subvention, Jackson lançait son syndicat dans une grande campagne pour inciter les Anglais à acheter des véhicules « made in Britain ». Dans une conférence de presse, il allait jusqu'à expliquer :

« Plus nous achetons de véhicules importés et plus nous créons d'emplois à l'étranger. Je veux créer des emplois ici. Si nous ne soutenons pas nos propres ouvriers, pourquoi d'autres le feraient-ils. Allez-donc en France et vous verrez des voitures construites en France. Vous ne verrez pas beaucoup de voitures importées dans les rues de Paris ». Preuve que la mauvaise foi se marie bien avec la démagogie nationaliste la plus crasse. Et, bien sûr, dans cette campagne, l'ennemi numéro un de Jackson était justement... Renault, en tant que premier importateur de voitures en Grande-Bretagne où aucune Renault n'est assemblée. Voilà donc Jackson en train de réclamer un milliard de francs sur les caisses publiques au profit de ceux qu'il accuse de voler les ouvriers anglais de leurs emplois. Nouvel embarras, nouveau silence radio.

Rien de tout cela n'empêchera sans doute Nissan (et Renault) d'obtenir leur subvention, tant il est vrai que, pour Blair comme pour Jospin, le rôle de l'Etat est de servir de vache à lait au capital. Mais au moins cette histoire aura eu le mérite de tourner en ridicule les préoccupations politiciennes des uns et la démagogie chauvine des autres.

F. R.

DU PLOMB DANS L'EAU DU ROBINET... MAIS DES PROFITS EN OR

L'eau du robinet est-elle potable? Plusieurs reportages télévisés ont fait état d'analyses montrant que nous buvons bien souvent une eau trop chargée en plomb. Le dernier numéro de *Que Choisir?* revient sur ce sujet.

La toxicité du plomb est connue depuis longtemps. À doses massives dans le sang, il provoque le saturnisme et son danger chez les travailleurs exposés est connu depuis longtemps en médecine du travail. Autre source de contamination: le rejet de poussières ou la contamination des sols par des industries polluantes. Les peintures (interdites) comportant des pigments au plomb dans les logements anciens sont aussi responsables de nombre de cas de saturnisme.

L'autre danger, sous-estimé jusque-là, est la présence, même à faible concentration, du plomb dans l'eau du robinet.

Même à faible dose, parce qu'il s'accumule dans l'organisme, en particulier chez les enfants (qui n'en éliminent que 50%), il peut en effet entraîner des troubles du comportement, de l'audition, de la mémoire ainsi que des anomalies de développement du fœtus chez les femmes enceintes.

C'est ainsi que sur les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les directives européennes prévoient maintenant une valeur maximale de 25 µg/l de plomb à atteindre dans les 5 ans et de 10 µg/l dans les 15 ans.

La norme admise était jusque-là de 50 µg/l. Mais même cette valeur est souvent loin d'être respectée aujourd'hui. *Que Choisir?*, qui a effectué plusieurs prélèvements à Paris et dans plusieurs villes de province, cite plusieurs cas de concentration de 150, 200 voire 570 µg/l.

Le plomb présent dans l'eau du robinet provient principalement des branchements en plomb raccordant le réseau à l'installation intérieure de distribution et des canalisations en plomb dans les réseaux intérieurs. L'eau, en particulier quand elle est peu minéralisée, dissout le plomb quand elle passe ou stagne dans les canalisations. L'utilisation de plomb au niveau des canalisations est interdite depuis avril 1995 et au niveau des brasures depuis 1997. Mais il reste le réseau existant.

Sur 26,3 millions de logements en France, 10 millions possèdent un réseau en plomb et sur 10,3 millions de branchements, 3,9 millions sont en

plomb. Le coût de remplacement est évalué à 120 milliards de francs (100 milliards pour les canalisations et 20 milliards pour les branchements). Qui va payer?

Le marché de distribution de l'eau est accaparé par une poignée de grosses compagnies, Vivendi (ex-Générale des Eaux), la Lyonnaise des Eaux et Saur (Bouygues). La Lyonnaise des Eaux n'y va pas par quatre chemins, l'addition, c'est au consommateur de la payer. Elle signale, dans une publication sur ce sujet, que 3,2 millions de branchements sont sous sa responsabilité dont 1,1 million en plomb. « Coût du remplacement d'un branchement: 5 000 F en

moyenne, soit 5,5 milliards de francs. Cela représente en moyenne pour les consommateurs, un effort de 50 centimes par m³, soit 2 % du prix de l'eau. » Quitte à étaler chiffres et calculs, la Lyonnaise pourrait mettre noir sur blanc les profits réalisés dans la distribution de l'eau et combien ces milliards représentent en pourcentage de ses bénéfices. De même pour Vivendi, qui a accumulé tellement de profit sur le marché de l'eau qu'elle se jette sur tout ce qui peut être privatisable dans les domaines des transports, des cliniques et la communication.

Alors, les comptes de ces compagnies n'ont pas de plomb dans l'aile. À elles de payer cette remise aux normes, pas aux contribuables ni aux consommateurs.

Christian BERNAC



Messier, PDG de Vivendi lors de la présentation des résultats de son groupe en mars 1999. Le déplombage servira-t-il de prétexte pour se faire plus d'argent?

Quand Allègre veut éclipser SOLEIL

C'est une chose connue depuis son arrivée au ministère, Allègre a une dent contre les « très grands équipements » de recherche, accusés de façon démagogique d'asphyxier les laboratoires en les privant de ressources...

Aussi a-t-il annoncé, par un communiqué du 2 août dernier, l'abandon du projet SOLEIL (Source Optimisée de Lumière d'Énergie Intermédiaire du LURE) de construction d'un centre de rayonnement synchrotron destiné à remplacer les installations vieillissantes du LURE (Laboratoire pour l'Utilisation du Rayonnement Electromagnétique) d'Orsay (91). La contrepartie serait une participation minoritaire au projet britannique DIAMOND, majoritairement financé par la fondation Wellcome Trust, liée au groupe pharmaceutique Glaxo. Dans une lettre aux sénateurs, Allègre voit là une « aubaine financière »! Mais si la recherche privée y trouvera son compte en disposant d'une machine conçue selon ses besoins (et partiellement financée par des fonds publics anglais et français), tout indique que ce ne sera pas le cas de la recherche publique, avec moins de stations expérimentales que dans les actuelles installations à remplacer en Grande-Bretagne comme en France. Certains, comme le Laser à Electrons Libres du LURE, ne sont d'ailleurs pas transférables sur la machine en projet outre-Manche.

Mais il s'agit bien d'une « aubaine financière »! Car Allègre ne s'en cache pas et se place dans la ligne du gouvernement Jospin: l'objectif est la réduction des dépenses publiques... quitte à voir dans les organismes de recherche, comme dans l'Education nationale, une tranche de mammoth à dégraisser! En particulier, même si les emplois des

techniciens ne sont pas immédiatement menacés, les quelque 200 postes qui ne seraient pas transférés du LURE vers SOLEIL, mais reclassés dans différents laboratoires, seraient bien à terme autant de recrutements non effectués... donc autant de suppressions d'effectifs.

En réponse à cette décision, l'ensemble des chercheurs et du personnel technique du LURE a décidé en assemblée générale, le lundi 6 septembre, de ne pas redémarrer les installations et les expériences et cette action a, depuis, été reconduite chaque semaine.

De nombreuses démarches ont été effectuées en direction de diverses communautés scientifiques (dont les nombreux utilisateurs du LURE), de la presse et des politiques pour exiger le retrait de cette décision arbitraire - contraire à toutes les expertises réalisées depuis près de dix ans -, basée sur un rapport gardé secret, justifiée par des évaluations budgétaires douteuses... et étayée d'affirmations malveillantes frisant la calomnie.

Dans ce cadre, un rassemblement devant le Conseil régional d'Ile-de-France a regroupé, jeudi 23 septembre, environ 150 techniciens et chercheurs. Les élus régionaux de Lutte Ouvrière ont exprimé leur soutien au personnel du LURE. En séance plénière, Arlette Laguiller, dans une déclaration préparée avec des chercheurs, a précisé notamment: « [...] les élus Lutte Ouvrière au Conseil régional condamnent un choix uniquement fait pour des raisons économiques qui limite la recherche fondamentale et appliquée. » Et observé: « C'est un choix de même nature que celui qui consiste à fermer des hôpitaux et des maternités de proximité. (...) »

Mondialisation LES PATRONS FRANÇAIS NE SONT PAS À PLAINDRE

La « mondialisation » serait responsable de la destruction des emplois ici, entend-on dire. Il faudrait protéger les entreprises françaises des effets de la mondialisation, comme si se trouvait à « nos » portes une « World Company » prête à avaler entreprises et emplois. Finalement, dans l'internationalisation de l'économie, les entreprises françaises font aujourd'hui plutôt figure de prédateurs que de victimes. D'après un rapport du secrétariat à l'Industrie, les investissements français à l'étranger ont atteint un niveau record de 239 milliards de francs et font de la

France le quatrième investisseur mondial.

Preuve en est la vague de fusions, rachats, OPA qui bat son plein depuis plusieurs années. Régulièrement, on apprend que des groupes industriels et financiers comme Renault, Vivendi, la Lyonnaise des Eaux, Usinor, etc. achètent des entreprises à l'étranger. Même une entreprise publique comme la SNCF est sur les rangs pour prendre sa part dans la privatisation prochaine des chemins de fer en Pologne.

L'appétit ne suffit pas, mais l'argent existe pour effectuer

ces rachats. Il vient des profits sans cesse en hausse, des trésors de guerre accumulés par les capitalistes sur le dos de la classe ouvrière d'ici et d'ailleurs.

Dans le même temps, on explique qu'il faut, pour retenir « nos » capitalistes ici, que les salariés acceptent des sacrifices, qu'il faut diminuer les charges patronales. C'est tout aussi faux. Les chiffres du même rapport sont tout aussi éloquentes: jamais les capitalistes étrangers n'ont autant investi en France. La France est le troisième pays d'accueil des

investissements étrangers. Plus du tiers du chiffre d'affaires de l'industrie française est réalisé par les filiales des groupes étrangers. Les capitalistes étrangers sachant compter autant que les capitalistes locaux, c'est bien la preuve que la réglementation sociale française dont se plaignent tant les patrons ici n'est pas aussi dissuasive qu'ils le disent.

Mondialisation ou pas, qui perd? Les salariés. Qui gagne? Les capitalistes, quelle que soit leur terre d'élection!

C. B.

QUAND LA PRÉTENDUE RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL ABOUTIT À DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Il n'y a rien d'étonnant si, d'après un sondage effectué pour *Le Parisien*, «seules 26% des personnes interrogées considèrent comme prioritaires la réduction du temps de travail et la mise en place des 35 heures». De plus en plus de travailleurs se rendent compte que ces soi-disant 35 heures se traduisent pour eux par la mise en place ou l'aggravation de la «flexibilité», une charge de travail accrue, avec

souvent en prime des attaques contre les salaires. Les articles publiés dans cette page l'illustrent une fois de plus. Et ce n'est pas seulement dans les deux secteurs cités, mais dans tous les arrondissements de Paris, dans toutes les villes, que La Poste réorganise en supprimant des milliers d'emplois, alors qu'il s'agit d'un service public qui dépend directement de l'État, un État qui prétend combattre le chômage!

• Paris 12 et Paris 20

La Poste

DES 35 HEURES ASSAISONNÉES DE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

A une semaine d'intervalle, deux bureaux de poste parisiens viennent de connaître deux jours de grève, à la distribution du courrier dans l'un, aux guichets dans l'autre. Dans celui du 12^e arrondissement comme dans celui du 20^e, La Poste voudrait imposer une importante réduction des effectifs ainsi que des changements d'horaires, alors qu'elle supprime la distribution du courrier l'après-midi, le tout sous couvert de passage aux 35 heures.

A Paris 12, c'est une quarantaine d'emplois sur 170 que La Poste veut supprimer, en se refusant à remplacer, dans les mois à venir, les facteurs qui partiront en province ou en retraite. Ainsi, la brigade mixte qui trie le courrier le matin et le distribue l'après-midi disparaîtrait. Déjà, la direction a pris l'habitude d'appeler les facteurs de cette brigade en renfort pour les tournées du matin, afin de pallier la baisse des effectifs déjà intervenue ces dernières années.

Les nouvelles suppressions d'emplois alourdiraient encore le poids des sacoches qu'il faut soulever ainsi que celui des cadidies. Et le problème va s'accroître du fait qu'à Paris les concierges des HLM ne distribueront plus le courrier: dans l'arrondissement, les postiers devront desservir 9000 boîtes supplémentaires.

Avec une telle augmentation de la charge de travail, il était clair qu'aucun des quatre horaires proposés au personnel comme «scénarios» pour appliquer les 35 heures ne pouvait susciter l'enthousiasme, c'est le moins qu'on puisse dire. Aussi, à la distribution, les facteurs ont

fait grève les 21 et 22 septembre. Ils sont allés nombreux à la direction postale de l'Est parisien dire qu'ils n'acceptaient pas le plan de suppression d'emplois. Dans un tract distribué à la population, les grévistes ont dénoncé la dégradation importante du service rendu aux usagers entraînée par la suppression de la distribution l'après-midi et la mise en place d'une tournée spécifique et au rabais pour les HLM (une seule distribution au lieu de trois actuellement). Cette situation est d'autant plus choquante qu'en même temps la direction voulait imposer aux facteurs un après-midi de travail par mois le vendredi pour renforcer la distribution de la publicité, afin de répondre aux desiderata des patrons qui souhaitent que leur prose parvienne dans les boîtes aux lettres pour le week-end. Enfin, pour parvenir aux 35 heures, la direction était prête à octroyer généreusement un mardi de repos par mois... sans effectif supplémentaire, c'est-à-dire sur le dos des présents.

Suite à la grève, la direction a renoncé au travail du vendredi après-midi et a reporté le repos mensuel du mardi au lundi, ce qui permet de plus longs week-ends. Les suppressions d'emplois restent en suspens et une nouvelle assemblée de facteurs est prévue.

Enfin, au bureau de Paris 20, c'est aux guichets que la grève a éclaté les 15 et 16 septembre: en application des 35 heures, la direction voulait obliger à accepter une vacation de plus toutes les deux semaines, en échange d'une diminution de la durée du travail journalière. Suite à la grève, elle a renoncé à la vacation supplémentaire, tout en acceptant de retarder la prise de service de 6 h 55 à 7 h 20. Mais pour le moment, la direction n'a pas cédé sur les suppressions d'emplois prévues, aux guichets comme dans les autres services de Paris 20.

Or, les guichetiers ne sont

déjà pas assez nombreux, au bureau principal et aussi dans les petits bureaux de l'arrondissement; le même jour plusieurs quartiers restent à découvert pour la distribution du courrier (jusqu'à une vingtaine); les containers d'imprimés s'amoncellent; il n'est pas rare de voir les lettres recommandées s'entasser à la cabine arrière; au centre de tri, il manque du monde au point que la direction a demandé - en vain - aux agents commerciaux d'effectuer l'enlèvement du courrier chez ses clients chéris, les sociétés. Bref, le manque de personnel crève les yeux.

Que le passage aux 35 heures puisse s'accompagner de nouvelles suppressions d'emplois, c'est un comble!

Correspondant LO

• LES CONTRACTUELS SE REBIFFENT

Ces dernières années La Poste a implanté de nouveaux centres de tri dans la banlieue nord de Paris. Le personnel y est composé quasi exclusivement de contractuels à durée déterminée. Petit à petit ces travailleurs que La Poste considérait comme «jetables» se sont concertés et organisés, et quelques-uns ont réussi à se faire embaucher avec des contrats à durée indéterminée. Au centre de Gonesse, la direction avait promis de transformer cet été neuf contrats à durée déterminée en contrats à durée indéterminée.

La Poste ne tenant pas ses engagements, le 14 septembre, le centre de Gonesse se mettait en grève à plus d'une centaine sur 110 entraînant une cinquantaine de collègues du centre de tri du Bourget! Soixante-dix d'entre eux, regroupés devant les locaux de la direction qui restait sourde, approuvaient le dépôt d'un second préavis de grève posé par les syndicats pour le 21 septembre. Le

20 septembre, la direction annonçait qu'elle transformait les neuf contrats à durée déterminée des camarades de Gonesse en contrats à durée indéterminée.

La Poste espérait-elle ainsi calmer le jeu? Tout au contraire, tous ceux dont les contrats devaient expirer ces prochains mois se sont sentis encouragés à réclamer eux aussi la transformation en contrats à durée indéterminée. La grève continua plus forte encore au Bourget, où rien n'avait été obtenu. Les jours suivants, ceux du Bourget «visitèrent» plusieurs centres de tri, dont celui du Landy (dans le 18^e arrondissement de Paris), où ils reçurent l'approbation et le soutien des postiers. Ce qui contraignit la direction à concéder encore la transformation de douze contrats à durée déterminée en contrats à durée indéterminée... Tout est loin d'être réglé! Mais la preuve est néanmoins faite qu'on ne perd rien à défendre son bon droit, tout au contraire.

CGEA Melun Seine-et-Marne

Les chauffeurs de la CGEA, dépôt de Vaux-le-Pénil, qui assurent le transport dans l'agglomération de Melun (TRAM), ont fait grève à 85%, soit à plus de 60 conducteurs, du 6 au 28 septembre.

Ils entendaient protester contre les conditions de passage aux 35 heures que leur patron veut leur imposer, en s'en prenant à leurs salaires, sans créer les emplois nécessaires.

Après plusieurs années d'augmentations voisines de zéro, la direction annonçait pour cette année, sous prétexte de 35 heures, un zéro % tout rond. Le personnel, lui, chiffrait à 7% les pertes de pouvoir d'achat subies ces dernières années et

GRÈVE DES CHAUFFEURS DE BUS

engageait l'action pour en obtenir la moitié: 3,5%.

Jusqu'au 28 septembre, la direction s'est contentée de proposer des miettes, de quelque 0,5%. En revanche, elle n'a pas lésiné sur les moyens pour tenter de briser la grève. Des vigiles musclés, équipés de chiens et de matraques électriques, étaient chargés de garder le dépôt et d'accompagner les chauffeurs d'autres dépôts déplacés pour la circonstance. A noter qu'en temps normal, lorsque les chauffeurs demandent des moyens de sécurité, il n'y a pas de moyens! Pourtant, la CGEA ne manque pas d'argent puisqu'il s'agit de la branche transport du groupe Vivendi, qui d'ailleurs fait son beurre

avec l'argent public.

Enfin, suite à une négociation au début de la semaine du 27 septembre, la direction a fait des concessions, conduisant à une augmentation de l'ordre de 180 F par mois avec effet rétroactif à partir d'avril 1999. Une prime de 1500 F est également accordée. Sur cette base, une majorité de grévistes s'est prononcée pour reprendre le travail.

Le compte n'y est pas, mais la détermination des chauffeurs a contraint la direction CGEA à lâcher un peu de lest, ce qui n'est pas ordinaire.

Michelin

MONOPOLY MONDIAL SUR LE DOS DES TRAVAILLEURS

Lorsqu'à la mi-septembre, la direction de Michelin annonça la suppression de 7 500 emplois en même temps que des bénéfices records, elle eut le cynisme d'invoquer les pressions des « marchés » financiers, et en particulier celles des « fonds de pension » américains. Comme si c'était aux retraités américains que les travailleurs devaient s'en prendre, et non à la dynastie Michelin dont les actions dans le groupe venaient de prendre 12% en une journée grâce à ce que les financiers osent appeler un « beau coup »!

Mais si les retraités américains n'ont de toute évidence rien à voir dans cette affaire, en revanche la politique d'investissements du groupe à l'échelle mondiale, et en particulier aux Etats-Unis, y est sans doute pour quelque chose. Ainsi, un communiqué de presse en date du 18 août, émis par la filiale nord-américaine de Michelin, annonçait

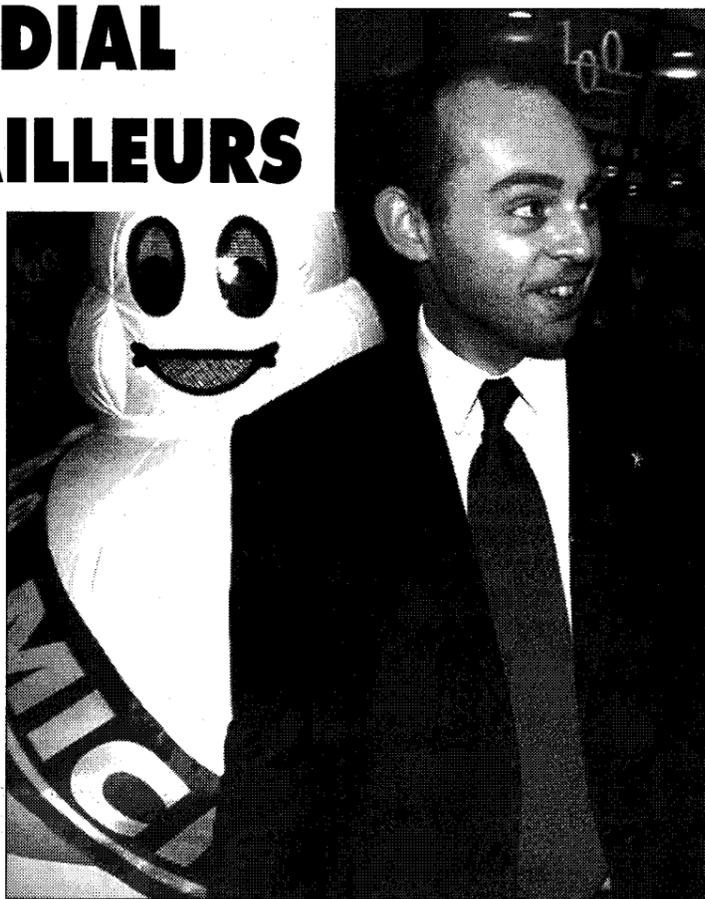
un programme d'investissements de 2,4 milliards de francs dans l'Etat américain de Caroline du Sud, avec la création de 400 emplois dans les cinq années à venir. En outre, disait ce communiqué, ce programme pourrait être suivi d'un autre, cette fois d'un montant de 3 milliards de francs avec la création de 1 000 emplois supplémentaires d'ici 2009. Et le même communiqué ajoutait que des négociations étaient en cours avec les autorités de Caroline du Sud en vue d'obtenir des aides pour assurer un financement à bas prix pour ces programmes et une réduction des impôts fonciers sur les terrains occupés par les futures usines – preuve que, même pour s'étendre sur le marché le plus profitable du monde qu'est celui des USA, les grands groupes comme Michelin exigent quand même qu'on leur graisse la patte, tout comme en France ou ailleurs!

Bien sûr, que Michelin ouvre de

nouvelles usines outre-Atlantique, cela fait autant d'emplois en plus pour les travailleurs américains et c'est tant mieux. Mais alors, qu'il ne vienne pas dire aux travailleurs de Clermont-Ferrand et des autres usines du groupe en France que les 7 500 suppressions d'emplois annoncées seraient le résultat d'une quelconque « nécessité économique ». La réalité est que, dans le jeu de Monopoly mondial auquel il se livre, Michelin n'a d'autres motivations que la poursuite du profit, sans la moindre considération pour les conséquences que cela peut avoir pour le monde du travail.

Et c'est pour cette raison qu'il faudra que, dans leurs luttes à venir, les travailleurs se fixent pour objectif d'imposer l'interdiction de toute suppression d'emploi par ces groupes richissimes, sous peine d'expropriation.

F.R.



Edouard Michelin, le PDG qui ferme ou ouvre des usines selon le bon plaisir des actionnaires.

Marseille-13^e

LES ÉBOUEURS TOUJOURS SUR LEURS GARDES

Les éboueurs du 13^e arrondissement de Marseille ont dû à nouveau débrayer le jeudi 23 septembre, pour montrer à leurs directions qu'ils ne voulaient pas être pris pour des idiots.

En effet le tri sélectif, mis en place sur le 13^e arrondissement, occasionne du travail supplémentaire : le mercredi, jour de la collecte du tri sélectif, seuls les containers réservés au papier-carton doivent être collectés, et pas les containers des ordures ménagères.

Résultat : le jeudi c'est presque une double journée qui attend les éboueurs, car il faut tout ramasser ! Les éboueurs n'ont donc jamais fini à l'heure et la direction leur demande de faire des tournées supplémentaires, c'est-à-dire des heures supplémentaires très souvent non payées.

La direction avait pris l'engagement de mettre des moyens supplémentaires pour ce jour-là. Un engagement de plus qu'elle n'a pas respecté. Et c'est pour obliger la direction à tenir parole que la grève a été lancée.

De toute façon, de l'avis de nombreux éboueurs, c'est

toute l'organisation du travail qui serait à revoir. Il faudrait des bennes supplémentaires avec le personnel correspondant. Il faudrait des containers en nombre suffisant pour que la population ne se retrouve pas obligée de laisser les ordures en vrac sur le trottoir.

Combien de fois les travailleurs sont obligés de « bourrer » les bennes bien au-delà du poids réglementaire ? Et, comme le fait remarquer l'un d'entre eux, « s'il m'arrive un accident en surcharge, c'est tout pour ma pomme ». Mais comment faire autrement, si l'on veut finir le ramassage ?

Sans parler de l'absence de mécano sur place pour réparer les camions et l'absence d'entretien et de nettoyage du matériel.

Ce tri sélectif représente dans la réalité du travail supplémentaire que le patron veut faire effectuer sans déboursier d'argent.

Et puis, quel sens peut avoir le tri sélectif sans moyens supplémentaires, dans les cités pauvres et délabrées de Marseille comme celles du 13^e ? Les containers sont en nombre très insuffisant. Du

coup les ordures sont déposées sur la chaussée. Il faut alors ramasser à la pelle ou à la main tout ce qui est près du container, depuis longtemps rempli à ras bord.

Après la grève du mois d'août, les éboueurs de la société privée Bronzo avaient obtenu une douzième benne et quatre embauches. C'était le minimum et de toute façon simplement le respect du cahier des charges, avec lequel la direction prend des libertés, avec la complicité passive de la municipalité peu regardante et satisfaite de faire effectuer le ramassage au moindre coût.

Ce minimum est bien loin de ce qu'il faudrait en besoin de personnel et de matériel pour effectuer correctement le travail, aussi bien pour les employés que pour la population.

Les éboueurs comptent bien continuer à se faire respecter d'une direction anguille qui est uniquement préoccupée de gagner de l'argent en tirant sur le matériel et les hommes, et qui se fiche du ramassage des ordures comme de sa première chemise.

Alcatel-Câbles Berlin

LES GRÉVISTES VIENNENT PROTESTER AU SIÈGE À PARIS

C'est après une nuit en autocar qu'une délégation de 60 travailleurs d'Alcatel-Câbles de Berlin (en Allemagne), en grève avec occupation depuis le 13 septembre, est venue protester auprès de la direction générale du trust, rue de la Boétie à Paris. Ils distribuèrent un tract rédigé en français aux passants, aux postiers de Paris 8 juste en face et aux quelques militants d'entreprises Alcatel de la région parisienne venus leur apporter leur soutien.

De fait, depuis l'annonce par la direction du trust, en juin dernier, de sa volonté de fermer l'usine de câbles de Berlin, les actions se sont succédées : manifestations dans Berlin, journées d'occupation puis, depuis trois semaines, grève avec occupation, dirigée par l'IG-Metall, à laquelle la quasi-totalité des 170 salariés de l'usine participent.

Le personnel est constitué essentiellement d'ouvriers en 3X8, dont beaucoup travaillent là depuis 20 ou 30 ans. Si l'on en croit les « anciens », c'est le sort des plus jeunes qui serait le plus aléatoire car il n'est pas facile de retrouver du travail à Berlin où le taux de chômage est très fort.

La direction prétend que les locaux seraient trop petits, que les travailleurs coûteraient trop cher. C'est la quatrième usine qu'Alcatel achète à Berlin, pour la

liquider peu après. Et d'autres sites seraient menacés en Allemagne, à Hambourg et Stadthagen. Au total 140 licenciements à Berlin et 800 sur l'ensemble des trois sites.

Pourtant, les affaires sont florissantes, le bénéfice aurait doublé par rapport à 1998.

Rue de la Boétie, ce lundi 27 septembre, la direction avait mobilisé elle aussi un car... de flics ! Une petite délégation de grévistes a été reçue pour ressortir bredouille. Et le super-trust, dans ses super-locaux rénovés, a fait pointer sous une pluie battante ceux qui avaient pourtant fait un long déplacement. Laisser à la porte, mettre à la porte, tout un programme !

Des grévistes étaient plutôt écoeürés, ou déçus, mais ne se déclarent pas vaincus.

En conclusion de leur tract, ils écrivent : « Les multinationales jouent, dans le monde entier, avec des bénéfices qui se chiffrent en milliards d'Euro (2,3 milliards pour Alcatel en 1998) et veulent nous retirer les maigres salaires qu'elles nous concèdent. Travailleurs et travailleuses français et françaises, nous sommes les victimes aujourd'hui mais aucun n'est protégé : les intérêts des multinationales ne sont pas les nôtres. Solidarité internationale ! »

Michelin-Wolber - Soissons

L'usine Wolber à Soissons fabrique des pneus de deux-roues et appartient à 99,98% au groupe Michelin. Fin juillet, la direction annonçait le projet de fermeture du site pour le début 2000. Depuis, cette fermeture s'inscrit dans un projet plus vaste de Michelin pour supprimer 7500 emplois. Cette décision particulièrement scandaleuse intervient au moment même où Michelin annonce aux actionnaires ce qui est une bonne nouvelle pour eux,

NON AUX LICENCIEMENTS!

l'augmentation des bénéfiques.

À Soissons, pour faire passer sa décision de fermer l'usine, la direction de Wolber et, derrière elle, celle de Michelin proposent un plan social qui permettrait aux salariés de toucher douze mois de salaire en plus de la prime de licenciement. Et encore, cette somme ne s'adresse pas à tout le monde et est soumise à des conditions. Il faut

partir avant la fermeture de l'usine et avoir un projet d'activité pour l'avenir. Les salariés ont fait leurs comptes. Pour une personne avec plus de 10 ans d'ancienneté, une fois les impôts payés cela fait à peine 100 000 F. Autant dire qu'un des seuls projets réalisables est celui d'acheter une bonne voiture pour aller se faire voir ailleurs car les chances de retrouver du travail dans la ville semblent

bien minces. Partir avec douze mois de salaire, ou même un peu plus, la belle affaire si c'est pour se retrouver au chômage un an plus tard.

Et puis surtout, cette somme ne peut pas faire accepter l'inacceptable. Les licenciements, la fermeture de l'usine jettent des travailleurs à la rue et compromettent encore un peu plus l'avenir des chômeurs et plus largement de tous ceux qui seront amenés à chercher un

emploi, alors que l'entreprise Michelin est loin d'être en difficulté.

Pour l'instant le plan social est suspendu et personne ne le regrette même si les salariés savent bien que la direction va présenter une autre version. Par contre ce qui est sûr, c'est qu'il est de plus en plus insupportable pour tout le monde d'entendre les entreprises annoncer des licenciements alors qu'elles font des bénéfiques.

Bosch ELM Leblanc Drancy et Bobigny - Région parisienne

LA COLÈRE CONTRE LES LICENCIERS

Depuis plus de huit jours, depuis le 23 septembre où avait lieu la première réunion extraordinaire du Comité d'entreprise où la direction d'ELM-Leblanc devait présenter son projet de « plan social » de licenciement de 367 personnes, la colère est montée.

À la veille de la réunion, le bruit courait que ceux de l'établissement de Bobigny, que la direction veut fermer totalement, allaient venir bloquer l'usine principale, rue Diderot à Drancy. Emoi de la direction qui avait donné l'ordre, ce jour de CE extraordinaire, que les grilles ne soient pas ouvertes à 5h30 pour l'équipe du matin, qui avait dû attendre pour entrer un coup de téléphone du directeur. Arrivé à 7 heures, il donnait l'ordre de mettre sa voiture à l'abri! Dans les ateliers, l'ambiance n'était guère au travail.

L'assemblée générale de toute l'usine convoquée par tous les syndicats fut sans doute la plus grosse que l'usine ait connue. Tout le monde était là : ceux de Bobigny venus en cortège, escortés par la police, très présente autour de l'usine depuis le matin, comme ceux de Diderot.

Après une prise de parole dénonçant les licenciements, les délégués CGT invitèrent les ouvriers à aller dire au patron ce qu'ils pensaient. Et la salle du CE fut envahie par près de 300 ouvriers. Protestation contre les licenciements, dénonciation du fait que les 2000 F par année d'ancienneté propo-

sés par la direction en guise de prime de départ étaient ridicules. Ils demandaient que cela soit mis en premier à l'ordre du jour de la réunion.

La direction refusant de « négocier sous la pression », les ouvriers acceptèrent au bout d'une heure de sortir mais en restant devant la porte et les fenêtres ouvertes, prêts à entrer à nouveau ou à empêcher le patron de partir. Il fut donné jusqu'à 16 heures au patron pour annoncer la couleur.

Il proposa de doubler la somme et de passer à 4000 F par année d'ancienneté. La salle fut à nouveau envahie. Il annonça ensuite 5000 F et à nouveau, la réunion fut interrompue par les manifestants. Le soir, il en était à 10000 F, après un coup de fil en Allemagne, au siège du groupe Bosch.

Les avis étaient alors partagés pour savoir si l'on pouvait accepter cette somme ou s'il fallait exiger plus. Mais une chose fusait de partout : ceux que la direction voulait mettre en préretraite ne toucheraient aucune indemnité de départ. Après discussions entre les ouvriers et la direction, celle-ci proposa pour eux une prime globale de 30000 F, ainsi que le paiement de la part salariale des FNE, et accepta de payer la journée de grève.

L'ambiance avait donc été chaude. Aux assemblées qui ont eu lieu le lendemain, convoquées de bouche à oreille par la CGT, le constat fut que nous avions fait un premier pas mais que les 10000 F par année d'an-

cienneté ne faisaient pas grand-chose, en fin de compte, avec ce qu'est le chômage aujourd'hui. Et pas grand-chose non plus pour Bosch qui regorge d'argent.

C'est la direction, elle-même, qui a remis le feu aux poudres dès le lundi 27, en menaçant de revenir sur sa promesse si la production ne reprenait pas au même rythme qu'avant l'annonce des licenciements. Alors le mardi 28 septembre dès 9 heures, au moment de la réunion ordinaire du CE, tout le monde était à nouveau rassemblé et envahissait la salle pour demander des comptes au patron. Toutes les portes de l'usine furent fermées, des palettes mises devant la grille principale, et le patron obligé de rester dans la salle pour faire de nouvelles propositions. Sous la pression, le directeur a alors commencé à lâcher un peu plus : 12000 F par année d'ancienneté, puis 13000, puis 14000, pour finir, en soirée, à 15000 F par année d'ancienneté avec un minimum à 40000 F et 30000 F pour ceux qui partiraient en FNE.

Ce fut l'étape du soir. L'affaire est loin d'être réglée. Personne ne tient le patron pour quitte. Les points du « plan social » sont scandaleux et la perspective de licenciements intolérable. Inadmissible que Bosch, un des grands trusts qui ont des usines aux quatre coins du monde comme Michelin, fasse des milliards de profits tout en jetant des travailleurs à la rue.

Correspondant LO

La Poste Centre de tri de Gonesse et du Bourget Région parisienne

CINQ JOURS DE GRÈVE POUR L'EMBAUCHE DÉFINITIVE DE CDD

Les centres de tri de Courrier international de Gonesse et du Bourget sont des centres « à part », d'environ 150 personnes chacun. Il n'y a quasiment pas de « fonctionnaires » : ceux qui y travaillent sont en CDD ou CDI venus de quartiers ouvriers de Seine-Saint-Denis. La moyenne d'âge est la vingtaine d'années.

La grève est partie à l'initiative de ceux du centre de Gonesse : 9 CDD avaient reçu l'assurance de leur chef de centre de passer en CDI mais étaient néanmoins en train d'être licenciés, un par un, en fin de contrat. Mais après deux jours de grève, les mardis 14 et 21 septembre, la direction de La Poste a fini par « honorer » les promesses faites, alors qu'au début... il n'en était pas question.

À la différence de Gonesse, au centre du Bourget, la grève du 14

avait été minoritaire (30% d'après les syndicats). Mais elle était majoritairement suivie le 21, et a été reconduite les jours suivants, 22, 23, et 24 septembre. Le centre de Gonesse, ayant obtenu satisfaction dès le 21 au soir, avait arrêté, mais après ceux de Gonesse, ceux du Bourget ont gagné à leur tour, le vendredi 23 septembre, le passage de 12 CDD en CDI. Il faut dire que SUD et la CGT avaient aussi menacé d'étendre le mouvement en appelant à la grève les cinq centres du Courrier international, pour le jeudi 30, si la direction ne cédait pas.

Pour une première grève au tri du Bourget depuis sa création il y a trois ans, c'est une réussite. Un bon début en tout cas, car il reste une quarantaine de CDD, pour lesquels il a été décidé qu'« on ne lâchera pas l'affaire ».

**Renault - Le Mans
SNT (ex-Département 83)**

Depuis le 1^{er} janvier 1999, le Département 83 qui fabriquait les transmissions pour l'ensemble des véhicules Renault est devenu SNT (Société Nouvelle de Transmissions), filiale du groupe Renault, tout en restant dans les murs de l'usine Renault Le Mans provisoirement. Provisoirement car, petit à petit, dans les années à venir, cette société doit déménager dans une usine sortie de terre à moins de 10 km de l'usine du Mans pour s'appeler alors NTN, groupe à qui Renault a vendu l'année dernière ce bâtiment avec activité, machines et ouvriers, à qui évidemment personne n'a demandé leur avis.

Pour faire passer ce mauvais coup, la direction de Renault, puis de SNT, n'ont pas été avares de promesses: ce changement de statut ne devrait absolument rien changer quant aux revenus des anciens «Renault».

Il n'a pas fallu longtemps pour voir ce que valent ces promesses. En effet, lorsque Renault, début septembre, a annoncé ses résultats financiers semestriels (4,722 milliards de francs de profits), résultats encore supérieurs à ceux de 1998, tout le monde a com-

mencé à faire ses calculs. En effet, cette année, au titre de l'intéressement aux résultats de 1998, un ouvrier de fabrication Renault a touché 7 500 francs (à condition toutefois d'avoir été présent toute l'année 1998), soit près d'un mois de salaire.

Mais dans les jours qui ont suivi, la direction a annoncé que les travailleurs de SNT toucheraient... 0 franc au niveau de l'intéressement aux résultats de 1999, car l'intéressement Renault ne concerne que les usines Renault (maison mère) et que, la SNT étant une filiale,

elle n'y avait pas droit.

Tout au plus y aurait-il une participation aux bénéfices éventuels de SNT qui seraient... bloqués pendant les cinq ans à venir.

Où sera-t-on dans cinq ans? Au chômage, en retraite, à NTN, et comment cela se passera alors? Bien malin qui pourrait le dire.

Mais en attendant, passer de 7 500 francs à 0 F, cela fait une perte sèche, évidemment qui a provoqué un vif mécontentement parmi les ouvriers de l'ex-Département 83. Aussi la CGT-SNT appelait-elle à un débrayage d'une heure, le mercredi 22 septembre, dans les trois équipes.

Mercredi 22 septembre, à 8 h 30 du matin, le débrayage fut très massivement suivi par les ouvriers de l'équipe du matin qui allèrent trouver la direction de SNT pour lui demander des comptes. Celle-ci ne put que redire ce qui avait été déclaré quelques jours auparavant, ce qui était évidemment inacceptable pour les travailleurs. «L'argent, on en a besoin

aujourd'hui et pas dans cinq ans», d'autant plus que ceux-ci n'ont pas fait le choix d'être filialisés et vendus.

Le directeur en rajouta même une couche (provocation ou bêtise) en déclarant que lui (tout en étant directeur de SNT) était «Renault» et toucherait donc l'intéressement aux bénéfices Renault, contrairement à nous.

Evidemment ce fut la goutte qui fit déborder le vase. Les ouvriers décidèrent alors d'aller bloquer la gare routière du bâtiment, pour empêcher le chargement et le départ des transmissions déjà fabriquées vers les usines de montage de la Régie. Le débrayage se transforma en grève.

Au changement d'équipe à 13 h 45, de nombreux travailleurs de l'équipe du matin restèrent pour accueillir l'équipe du soir, qui se mit aussitôt, elle aussi, en grève.

Devant l'ampleur du mouvement et devant les problèmes d'approvisionnement causés aux usines de montage du fait des flux tendus, la direction de

SNT demanda à négocier. Une délégation faite de délégués syndicaux et de travailleurs fut reçue.

Finalement, la direction signa un protocole de fin de grève, s'engageant à verser aux travailleurs de SNT au moins autant que les travailleurs Renault pourront toucher au titre de l'intéressement aux résultats 1999 et y compris à verser une avance. Ce qui était encore impossible le matin devenait réalité l'après-midi, curieusement. Par ailleurs, la direction payait les heures de grève, sauf une par équipe.

Dans ces conditions, le travail reprit vers 16 h 30, tout le monde étant bien content d'avoir fait reculer si rapidement et totalement la direction. Et surtout cette grève massive a montré que les travailleurs de l'ex-Département 83 n'étaient pas disposés à laisser passer les mauvais coups, même s'ils avaient été vendus l'année dernière.

C'est encourageant pour l'avenir.

Correspondant LO

**Stanley
Besançon**

Le groupe Stanley (12 000 salariés dans le monde) fabrique à Besançon des niveaux, des scies et surtout des mètres à ruban.

C'est une entreprise florissante, avec 68 millions de bénéfices nets pour la seule année 1998. En plus, grâce à un montage financier, Sicfo-Stanley ne paie pas l'impôt sur les sociétés en France, soi-disant pour éponger les dettes de l'usine Nirva de Marquette-lez-Lille, elle-même menacée de fermeture.

Après les fermetures des usines de Saverne (Bas-Rhin) et de Rup-sur-Moselle (Vosges) en 1998, suivies de 33 mutations et licenciements en mars dernier à Besançon, la direction annonçait en avril dernier 95 nouveaux licenciements sur un effectif de 350 salariés. La direction délocalise une partie des mètres en Thaïlande et augmente la sous-traitance.

Tout le personnel est touché par ces mesures et, dès le début, nombreux étaient les travailleurs scandalisés qu'une entreprise largement bénéficiaire licencie. De même, ils n'ont jamais cru à la promesse d'un sous-traitant qui reprendrait une trentaine de licenciés, annonce relayée en son temps par le préfet mais sans aucune précision jusqu'à ce jour.

Quatre jours de grève ont déjà eu lieu en juin dernier, à l'appel des syndicats CGT et CFDT. Un report du plan social de deux mois avait été obtenu, ce qui paraissait comme un petit recul de la direction. Empêcher les licenciements semblait impossible aux yeux de beaucoup.

En septembre, la direction annonçait 17 préretraites et 10 préretraites progressives pour les travailleurs de 55 ans, avec un portage jusqu'à 56 ans, rémunéré sur un temps plein et avec dispense d'activité. Pour les moins de 50 ans, la direction proposait 36 000 F, et 1 000 F par année d'ancienneté comme prime additionnelle de départ.

Le 21 septembre, lors d'une assemblée générale, les travailleurs ont jugé les propositions insuffisantes et les syndicats ont proposé de se mettre en grève pour obtenir une prime de 200 000 F minimum. 210 travailleurs ont voté pour la grève avec occupation. Si les syndicats avaient défendu l'idée d'une grève jusqu'à la réunion du jeudi 30 septembre, ils avaient prévu de commencer le lundi suivant 27. Plusieurs ouvriers sont alors intervenus pour dire qu'il fallait commencer tout de suite,



Les grévistes bloquent la rue et l'entrée de l'usine.

puisque la quasi-totalité des présents avaient voté la grève. Cette proposition a vite été adoptée et la grève a démarré la nuit suivante. L'usine était occupée et la rue traversant la zone industrielle bloquée. Les grévistes se relayaient, avec entre 120 et 170 grévistes présents chaque matin pour voter la poursuite de la grève et huer les directeurs qui venaient demander l'ouverture

des portes. C'est sous les fumigènes et autres pétards qu'il les renvoyaient.

Par petits bouts, lundi 27 septembre, la direction a lâché une prime de départ de 90 000 F et 2 000 F par année d'ancienneté, s'ajoutant à l'indemnité légale de licenciement. Elle prévoit une augmentation de salaire selon l'indice des prix au 1^{er} octobre, au lieu de trois ans de

gel des salaires avec le passage aux 35 heures, et le paiement de 70 % des heures de grève de septembre et de juin. De plus, ce plan social est garanti jusqu'en juin 2003 au lieu de décembre 2001.

Mardi matin 28 septembre, une quarantaine de grévistes sur 180 votait la continuation de la grève. Mais finalement, la décision de reprendre l'a emporté.

GRÈVE AVEC OCCUPATION CONTRE LES LICENCIEMENTS

Le 1^{er} octobre 1949 LA VICTOIRE DE LA RÉVOLUTION CHINOISE

Il y a cinquante ans, en octobre 1949, dans cet immense pays d'un demi-milliard d'habitants allié jusqu'alors des puissances impérialistes occidentales, le Parti Communiste de Mao Tse-tung prenait le pouvoir. La « Guerre Froide » opposait alors les puissances occidentales à l'URSS et ses alliés. Pourtant, l'Union soviétique n'avait rien fait pour aider les communistes chinois, y compris à la veille de cette prise du pouvoir. Quant aux Etats-Unis, ils avaient jusqu'au bout soutenu et armé les vaincus, Chiang Kai-shek et son parti, le Kuomintang. La prise du pouvoir par Mao s'appuyait sur une telle mobilisation populaire que l'impérialisme ne tenta pas d'intervenir directement.

La Chine, aux centaines de millions de paysans exploités par l'empereur et la caste des mandarins et grands propriétaires fonciers, avait été au XIX^e siècle pillée par les principaux impérialismes. Ils s'y étaient taillé des zones d'influence économique qui en faisaient une semi-colonie collective. Le régime impérial s'était effondré en 1911, mais la République qui en résulta ne fut qu'un champ clos où s'affrontèrent des seigneurs de guerre, clients de telle ou telle grande puissance.

L'échec de la révolution de 1925-1927

Le Parti Communiste s'était constitué en 1921, sous l'influence de la Révolution russe et de l'Internationale Communiste. Très vite la montée des luttes, chez les paysans aussi bien que parmi la classe ouvrière, concentrée dans les grands ports industrialisés, lui donna poids et influence. Mais son intervention était orientée par les conseillers de l'Internationale, alors en voie de stalinisation, qui cherchaient à se concilier les bonnes grâces de la bourgeoisie, dite progressiste, aspirant à se dégager de la tutelle des grandes puissances. Au cours de la montée révolutionnaire, de 1925 à 1927, cette politique aboutit au massacre des militants ouvriers et paysans par les troupes du Kuomintang dirigées par Chiang Kai-shek et à l'échec de la révolution.

Pourchassés par la réaction, isolés de la classe ouvrière qu'ils avaient menée à la défaite, les militants survivants du Parti Communiste trouvèrent refuge dans les campagnes. Organisant les rébellions chroniques des paysans, ces militants du Parti Communiste Chinois devinrent les cadres militaires de la guérilla paysanne. L'armée « rouge » qu'ils mirent en place dut survivre difficilement, menacée et délogée en permanence par les armées de Chiang Kai-shek, jusqu'en 1937, date du



Mao Tse-tung (à gauche) trinquant avec Chiang Kai-shek, pendant la période de « réconciliation » de 1946, peu avant la reprise de la guerre entre eux.

déclenchement de la guerre de conquête totale du pays par le Japon. Le PCC décida alors de s'allier à Chiang, qu'il présenta comme le dirigeant de la résistance nationale et reconnu comme tel par les Etats-Unis et l'URSS. Mais sur le terrain, les armées sous le contrôle du PCC se montrèrent les seules capables de lutter efficacement contre les Japonais.

Le PC, le véritable parti national chinois

Face aux hésitations du Kuomintang, le PCC s'affirma alors comme le seul parti national chinois, bénéficiant de la confiance des masses paysannes, qui proclama sa volonté de réaliser le « bloc des quatre classes » : paysans, ouvriers, petits bourgeois et bourgeois nationaux, contre les propriétaires fonciers et les bourgeois vendus aux impérialistes. Le programme du PCC n'était plus depuis bien longtemps un programme révolutionnaire prolétarien et internationaliste, mais il était devenu, depuis le début des années trente,

un programme bourgeois radical, jacobin, qui n'hésitait pas à s'appuyer sur les masses paysannes (les seules avec lesquelles il était en contact permanent) pour tenter de réaliser l'unification et la modernisation économique du pays. Cette volonté de modernisation impliquait bien sûr de s'opposer à l'hégémonie impérialiste, mais seulement pour réaliser l'indépendance de la Chine, et non dans le but de remettre en cause l'existence de l'impérialisme.

shek lançant une grande offensive, fort en particulier de l'aviation fournie par les Etats-Unis. Ce fut pour lui le début de la déroute. Son régime avait en deux ans eu le temps de s'aliéner toutes les couches urbaines qui l'avaient accueilli favorablement au départ, commerçants, intellectuels et industriels. Il s'était en effet révélé inefficace et en même temps, incroyablement corrompu, pire que les gangs et les mafias traditionnels. Quant aux paysans, qui refu-

naître le nouveau pouvoir. Chiang Kai-shek continua à représenter la Chine et siégea au Conseil de Sécurité de l'ONU. La Chine fut soumise à un blocus économique. Chinois et Américains s'affrontèrent même lors de la guerre de Corée, sous les bannières de la Corée du Nord et des Nations unies. La plupart des bourgeois chinois quittèrent le pays, emportant leurs avoirs dans l'émigration.

L'impasse de la voie maoïste

La Chine se trouva alors, par la force des choses, rejetée dans le camp de l'Union soviétique, avec laquelle elle conclut un traité en 1950. Cette alliance, toujours dominée par des soupçons réciproques qui traduisaient aussi bien les origines différentes des deux régimes que leurs rivalités nationalistes, prit fin en 1960. Et pendant une dizaine d'années la Chine ne cessa de dénoncer la coexistence pacifique et le « social-impérialisme » de l'URSS. Ce qui ne l'empêcha pas de soutenir nombre de régimes réactionnaires dans le monde et, finalement, de se réconcilier avec l'impérialisme américain au début des années 1970, avec les visites à Pékin de Kissinger puis de Nixon en 1972.

Pendant une vingtaine d'années, Mao avait tenté d'industrialiser le pays à marche forcée, en s'appuyant sur l'étatisation, et en dépit du manque de moyens technologiques, financiers et culturels, en pressurant la population laborieuse des villes et des campagnes mais sans jamais tenter de mobiliser politiquement la classe ouvrière.

Depuis 1978, l'Etat chinois s'est lancé dans une politique dite de réformes économiques, sortant officiellement de son isolement. On vante désormais l'économie de marché, maintenant opposée à l'étatisme. Mais cette évolution qui va dans le sens d'une plus grande pénétration du capitalisme diminue les capacités de l'Etat à faire prévaloir un minimum d'intérêt général. Plus l'Etat chinois laissera pénétrer le capital étranger, plus il creusera les inégalités et plus la Chine s'enfoncera à nouveau dans le sous-développement.

Ces oscillations du régime maoïste témoignent de l'impasse où s'est trouvée la révolution chinoise, comme nombre de mouvements analogues dans des pays du Tiers Monde, impasse qui elle-même n'a fait que traduire le retard de la révolution prolétarienne à l'échelle mondiale.

Vincent GELAS

Au moment de la capitulation japonaise, deux appareils d'Etat se partageaient donc le pays, tous deux bourgeois. L'un était dirigé par le Kuomintang et dominait le sud du pays et les grandes villes, que les troupes japonaises vaincues avaient eu soin de lui remettre, avec leurs armements lourds. L'autre était animé par le PCC et contrôlait les campagnes du nord. Les accords de Yalta, signés par les dirigeants des USA, de Grande-Bretagne et de l'URSS pour organiser le monde au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, reconnaissaient la prééminence de Chiang Kai-shek, qui refusait tout partage du pouvoir. L'URSS passa même avec Chiang Kai-shek un traité d'alliance valable vingt-cinq ans, négligeant ostensiblement Mao Tse-tung. Mais tant que l'alliance des « alliés » vainqueurs de la guerre se maintint, elle empêcha le déclenchement en Chine d'une nouvelle guerre civile.

La conquête du pouvoir

Celle-ci éclata dès les débuts de la Guerre Froide, Chiang Kai-

saient tout retour des grands propriétaires, ils étaient lancés dans une vaste jacquerie, à l'échelle de cet immense pays.

Le PCC se porta à la tête de cette révolte, remit à l'honneur son programme agraire radical quelque peu mis de côté pendant la lutte contre le Japon et, sous sa direction, les armées paysannes refoulerent et souvent absorbèrent les troupes et jusqu'aux généraux du Kuomintang, tandis que les intellectuels et nombre de bourgeois des villes se ralliaient à lui, comme seule force capable d'instaurer l'ordre et de garantir le fonctionnement de l'économie. Les villes furent encerclées et finalement occupées, sans que le PCC tente de mobiliser la classe ouvrière. Le 14 octobre 1949, Canton était la dernière grande ville reconquise sur le Kuomintang qui se repliait dans la grande île de Formose (Taiwan).

Entre-temps, le 1er octobre, sur la place Tien An Men de Pékin, Mao avait proclamé la République Populaire de Chine.

Le régime se consacra d'abord à la remise en ordre agraire, financière et administrative du pays, de manière radicale certes, mais toujours autoritaire. Les Etats-Unis, suivis par l'ensemble des pays impérialistes, refusèrent de recon-

Guadeloupe

QUI SÈME LE VENT RÉCOLTE LA TEMPÊTE...

En Guadeloupe, la ville de Pointe-à-Pitre a connu deux jours d'émeute, les jeudi 23 et vendredi 24 septembre. A l'origine de ces événements, il y a à la fois la répression patronale contre des travailleurs combattifs, le mépris de la classe possédante et de l'administration vis-à-vis de la population noire, l'attitude provocatrice de la justice et de la police, enfin le poids du chômage.

Tout a commencé avec le licenciement arbitraire d'un travailleur, Pascal Sébastien, employé depuis plusieurs années dans un garage, filiale du groupe Auto Guadeloupe, appartenant à une puissante famille béké (descendants des propriétaires esclavagistes). Au-delà de faits mineurs qui ne justifiaient nullement un licenciement, ses patrons lui reprochaient surtout de leur tenir tête et de vouloir créer une section syndicale UGTG, confédération indépendantiste à l'origine de plusieurs conflits récemment.

Ce travailleur avait tenté de se battre contre son licenciement avant d'entamer une grève de la faim devant l'entreprise. Des militants de l'UGTG d'autres entre-

prises ainsi que des jeunes venaient le soutenir en se rassemblant autour de lui. Déjà, des échauffourées avec la police locale avaient eu lieu à plusieurs reprises devant le siège de l'entreprise à la suite desquelles deux militants de l'UGTG avaient été mis en garde à vue et emprisonnés. Les policiers reprochaient, notamment à l'un d'entre eux, Armand Toto, de les avoir injuriés et mordus.

Les choses commencèrent à prendre de l'ampleur à partir du 22 septembre où l'UGTG organisait un meeting. Le dirigeant du syndicat, Gaby Clavier appela à deux journées d'action pour le lendemain et le surlendemain. Le jeudi 24 donc, un millier de travailleurs de l'UGTG mais aussi

de la CGTG ainsi que des jeunes se rassemblèrent pour manifester dans les rues de Pointe-à-Pitre.

La manifestation s'arrêta longuement devant le palais de justice où Toto devait comparaître le jour même. D'importantes forces de CRS et de gendarmes quadrillaient les abords du tribunal. Puis la manifestation prit la direction d'Auto Guadeloupe où des militants, dont Gaby Clavier, tentèrent de forcer le barrage de gendarmes pour pénétrer dans l'entreprise. Les premiers rangs furent sévèrement tabassés tandis qu'une pluie de grenades lacrymogènes s'abattait sur le reste du cortège. Clavier, blessé à la tête, ainsi que huit militants furent arrêtés.

L'annonce de ces incidents se répandit aussitôt et des groupes de manifestants, bientôt rejoints par des jeunes des quartiers pauvres, commencèrent à jeter des pierres sur les forces de l'ordre, brisèrent les vitrines d'Auto Guadeloupe, s'en prirent à des voitures des administrations publiques (Poste, EDF, RFO...) et mirent en place des barricades. Certains jeunes s'en prirent aussi à des magasins qui

furent pillés. Les affrontements durèrent une bonne partie de la nuit.

Le lendemain, l'administration préfectorale mit la ville en état de siège, d'autant que ce jour-là, le jugement d'Armand Toto devait être rendu et que le verdict ne faisait guère de doute. L'arrivée de renforts de gardes mobiles, venus de France et de Martinique, rendit l'atmosphère encore plus électrique. La tension monta encore d'un cran lorsque des militaires blancs remplacèrent ou renforcèrent leurs collègues noirs face aux manifestants.

A plusieurs reprises déjà, on avait vu des jeunes s'en prendre à des Blancs symbolisant pour eux la domination coloniale, la richesse et le mépris pour la population locale. En effet, dans ce pays à majorité noire, 99% des patrons sont blancs ainsi que la plupart des responsables de l'administration et de la Fonction publique.

C'est cette administration, c'est cette police, ce sont ces tribunaux qui prennent ainsi parti de façon provocante en faveur d'un patron qui veut licencier un travailleur; tout cela dans une situation où il y a 30% de chô-

meurs, 20 000 familles vivant en dessous du seuil de pauvreté et des milliers de travailleurs payés au Smic, avec en face, d'opulentes fortunes, l'arrogance des riches békés. Tous les ingrédients étaient donc réunis pour une explosion de colère.

Dans l'après-midi du 24, l'annonce de la condamnation d'Armand Toto à 4 mois de prison ferme relança l'émeute. La prétendue justice étalait une fois de plus son caractère colonial. Toute la nuit, ce fut le même scénario que la veille, avec ceci en plus que certains jeunes s'étaient armés de cocktails Molotov, d'autres de fusils à grenaille. Il y eut huit blessés parmi les forces de l'ordre. Et on compte près de 70 arrestations de jeunes qui devaient passer en procédure de comparution immédiate le lundi 27.

Au cours du week-end, le calme revint mais la colère, le ressentiment demeurent chez beaucoup de travailleurs et de jeunes. Certes, ceux-là ne constituent pour le moment qu'une minorité par rapport à l'ensemble de la population, mais toutes les raisons demeurent pour d'autres explosions.

Indonésie

UNE ARMÉE MENAÇANTE

L'armée indonésienne, qui vient de s'illustrer au Timor-Oriental, va-t-elle perturber l'installation du prochain Parlement indonésien et manipuler, voire empêcher, l'élection présidentielle qui doit suivre ? C'est ce que semble indiquer la tentative de lui donner encore davantage de pouvoir légal qu'elle n'en possède déjà.

En effet, jeudi 24 septembre, l'armée obtenait l'accord de l'Assemblée pour le vote d'une « loi sur la prévention du danger ». Cette loi devait permettre, sur décision du président de la République, entre autres – et le président actuel Habibie a montré à quel point il était sensible aux pressions des militaires – de donner des pouvoirs étendus à l'armée en cas de troubles. Or cette loi est passée grâce au vote du Parlement élu en 1997, sous la dictature de Suharto, avant la chute de celui-ci en mai 1998, lequel Parlement se réunissait pour son avant-dernière session

et devrait en principe laisser la place le 1er octobre à une nouvelle chambre élue déjà depuis le 7 juin de cette année, mais pas encore en fonction.

Le vote de cette loi a donc soulevé un tollé dans les milieux étudiants et même plus largement. Deux jours d'émeutes, les plus violentes depuis le début de l'année, ont eu pour résultat d'amener le président Habibie à surseoir à la signature de la loi. La presse a rapporté que les affrontements qui se sont déroulés à Djakarta, à Surabaya et dans d'autres villes du pays, et qui ont fait 7 morts et plus de 100 blessés, avaient vu se rejoindre, dans la capitale, des étudiants mais aussi des jeunes, venus

des banlieues industrielles, des lycéens et des gens de tous horizons.

Cette épreuve de force a finalement obligé le pouvoir à reculer, mais la menace reste suspendue. Le ministre de la Défense, le général Wiranto, continue à affirmer que la promulgation de la loi dépendra du « taux de compréhension de la population », après une « campagne d'explications ».

Comme les événements au Timor-Oriental avaient déjà commencé à le montrer, rien n'est donc réglé en Indonésie au sujet du pouvoir de l'armée et du risque de retour à une dictature aussi ouverte que celle de la période de Suharto. Les changements depuis la chute de Suharto sont très limités et le pouvoir de l'armée toujours exorbitant.

Ainsi, les réformes promulguées fin janvier 1999, neuf mois après la chute de Suharto, prévoyaient par exemple que les fonctionnaires, qui avaient

jusqu'à pour obligation d'appartenir au parti gouvernemental, le Golkar, se verraient désormais interdire d'appartenir à un parti, sous prétexte de « neutralité »...mais ce sont les mêmes qui sont restés en place !

Le nombre de sièges attribués légalement à l'armée dans les différentes assemblées a été réduit, mais pas supprimé, loin de là. Ce nombre passe, au Parlement de 75 à 38 sièges (sur 500 parlementaires), et dans les assemblées régionales l'armée a droit à 10% des sièges. De même, les membres désignés de l'assemblée chargée d'élire le président de la République n'étaient plus que... 200 sur 700. Cette assemblée est composée des 500 députés du Parlement, de 135 représentants des régions et de 65 représentants des groupes socio-politiques, ce qui en fait une assemblée désignée à 34% et non plus à 65%. En d'autres termes, même sous des apparences « réformées » et

plus ou moins démocratiques, tout est fait pour que l'armée reste l'épine dorsale du régime.

Autre aspect, l'extrême lenteur du pouvoir héritier de la dictature à accepter le moindre changement : Suharto a dû quitter le pouvoir en mai 1998, mais ce n'est qu'en juin 1999, un an après, que des élections ont eu lieu, et ce n'est qu'en octobre 1999 que la nouvelle Assemblée devrait pouvoir siéger.

Certains diront peut-être, comme on l'entend parfois à propos des régimes qui ravalent un peu leur façade, que « la démocratie est en marche ». Mais si la population veut que ce soit autre chose qu'une nouvelle marche militaire, elle ne pourra compter que sur ses propres forces, en espérant que les étudiants, qui sont à la pointe du combat, soient rejoints par les travailleurs qui ont subi depuis le début de la crise économique une aggravation terrible de leur sort.

Nelly MEYER